

RAPPORT AU BUREAU DE LA MÉTROPOLE

Transports, Mobilité durable

■ Séance du 16 décembre 2021

8200

■ Présentation du rapport d'activité 2020 du délégataire de service public pour le parc de stationnement Vieux-Port Hôtel de Ville à Marseille DSP n°14/005 (Qpark)

Madame la Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Bureau de la Métropole le rapport suivant :

Depuis sa création, la Métropole d'Aix-Marseille-Provence exerce la compétence concernant la réalisation et la gestion des aires et parcs de stationnement.

Par délibération DTUP 015/-856/13CC du 13 décembre 2013, le Conseil de communauté a approuvé le choix de la société QPark en tant que délégataire de service public, pour l'exploitation dans le cadre d'un contrat d'affermage d'une durée de 6 ans, du parc de stationnement Vieux-Port Hôtel de Ville à Marseille. Ce contrat a par la suite été prolongé pour une durée de 1 an et 6 mois et s'est achevé le 15 juin 2021.

Conformément à l'article L 1411-13 du Code Général des Collectivités Territoriales, le délégataire remet chaque année à l'autorité délégante un rapport annuel présentant l'exécution du service ainsi que les données financières s'y rapportant. L'examen de ce rapport est mis à l'ordre du jour de l'assemblée délibérante qui en prend acte. Le rapport du délégataire a fait l'objet d'une analyse de la part des services métropolitains dont la synthèse est jointe à la présente délibération.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Bureau de la Métropole de prendre la délibération ci-après :

Le Bureau de la Métropole Aix-Marseille-Provence,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- La délibération HN 001-8073/20/CM du Conseil de la Métropole du 17 juillet 2020 portant délégation de compétences du Conseil au Bureau de la Métropole ;
- La délibération DTUP 015-856/13/CC du 13 décembre 2013 portant approbation du choix du délégataire et du contrat d'affermage permettant l'exploitation du parc de stationnement Vieux-Port Hôtel de Ville ;

- La délibération DTM 008-1032/15/CC du 22 mai 2015 concernant la mise en œuvre de la tarification au quart d'heure au sein des parkings communautaires gérés en délégation de service public, sous forme d'affermage ou de concession ;
- La délibération DTM 017-1160/15/CC du 3 juillet 2015 approuvant l'avenant n°1 au contrat de délégation de service public concernant l'exploitation du parc de stationnement Vieux-Port Hôtel de Ville à Marseille ;
- La délibération TRA 003-6775/19/CM du 26 septembre 2019 approuvant l'avenant n°2 au contrat de délégation de service public concernant le parc de stationnement Vieux-Port Hôtel de Ville ;
- La délibération MOB 005-8667/20/CM du 15 octobre 2020 approuvant l'avenant n°3 au contrat de délégation de service public concernant le parc de stationnement Vieux-Port Hôtel de Ville ;
- La synthèse concernant le rapport d'activité 2020 jointe en annexe ;
- L'avis de la Commission Consultative des Services Publics Locaux du ;
- La lettre de saisine de la Présidente de la Métropole ;
- L'avis du Conseil de Territoire de Marseille-Provence du.

Où le rapport ci-dessus**Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,****Considérant**

- Que le rapport annuel du délégataire concernant le parking Vieux-Port Hôtel de Ville pour l'année 2020, a été remis par la Société Qpark.

Délibère**Article unique :**

Est pris acte du rapport annuel du délégataire concernant le parking Vieux-Port Hôtel de Ville pour l'année 2020, remis par la Société Qpark.

Pour enrôlement,
Le Vice-Président Délégué,
Transports et Mobilité Durable

Henri PONS

Rapport d'activité

MARSEILLE 2020

Parkings Hôtel de Ville



Auteur : Julien Dalla Vecchia/ Yannick Julié

Date : 26 mai 2021

Table des matières

Préambule	3
1 Présentation Générale	4
1.1 Descriptif et caractéristiques des parkings/ Grilles tarifaires 2020.....	4
1.2 Faits marquants de l'exercice.....	6
2 Inventaire et Amortissement des biens du parking	7
2.1 Montant total et détail des opérations d'investissements	7
2.2 Suivi des obligations contractuelles.....	8
2.3 Maintenance Technique et controle réglementaire par les sous traitants.....	9
3 Fréquentation du parking Hôtel de Ville	11
3.1 Analyse Globale.....	11
3.2 Fréquentations et Recettes horaires du parking Hôtel de Ville	12
3.3 Fréquentation Gratuite des parkings et fréquentation globales	16
3.4 Recettes Abonnés parking Hôtel de Ville	17
3.5 Détails des recettes diverses du parking Hôtel de Ville	19
4 Qualité de service	20
4.1 Services à la clientèle	20
4.2 Suivi des réclamations	21
4.3 Enquêtes clients	22
4.4 Communication & actions commerciales 2020	29
5 Affectation Personnel Exploitation parkings Les Docks et Espercieux.....	39
5.1 Organigramme National et Equipe exploitation.....	39
5.2 Affectation et ETP des parkings.....	41
5.3 Missions confiées aux équipes d'exploitations.....	42
5.4 Formation Personnel exploitation 2020.....	44
6 Compte-rendu financier du service.....	45
6.1 Compte exploitation année 2020	45
6.2 Calcul du seuil des redevances fixes et variables	49
7 Annexes.....	50

Préambule

Cette année 2020 restera une année particulièrement perturbée, notamment pour l'activité stationnement qui a été très impactée par cette crise sanitaire sans précédent.

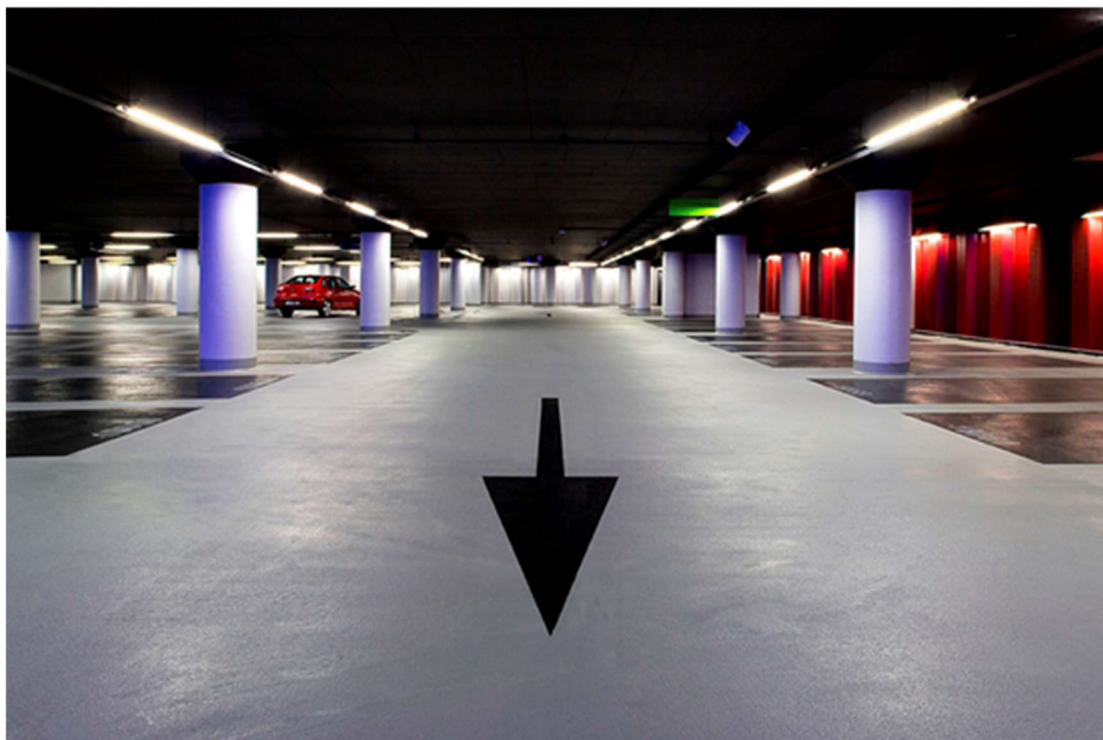
Nos parkings sont cependant restés ouverts pendant toute l'année, y compris pendant les périodes de confinement afin de permettre la vie et l'activité des Centre-Villes aussi limitée soit elle à certaines périodes.

Les équipes Q-Park sont donc restées mobilisées afin de garantir la sécurité de nos ERP et la qualité d'accueil pour notre clientèle tout au long de cette période.

La société Q-Park France gère le parking Vieux Port Hôtel de Ville depuis le 15 Janvier 2014, dans le cadre d'un contrat d'affermage d'une durée de 6 années.

Pour la gestion de ce contrat, une société a été créée, la Méridionale de Stationnement.

Le présent rapport d'activité a pour objet de décrire l'organisation du site et de présenter au délégant l'économie générale de l'exploitation conformément à l'article 8.1 de notre convention.



1 Présentation Générale

1.1 Descriptif et caractéristiques des parkings/ Grilles tarifaires 2020

Nb de parcs gérés: 1

Durée du contrat: 6 ans

Caractéristiques des parcs

Parcs	Type E/SE/A *	Nb de places publiques	Nb de niveaux	Utilisation Résidentiel/ Rotatif/Mixte	Date de mise en service
Hôtel de Ville	E	523	5	Mixte	1974

(* E : Enterré; SE : Semi-Enterré ; A : Aérien)

PRIX ET SERVICES

Q-PARK VIEUX PORT - HÔTEL DE VILLE

🕒 24/7

Tarifs Jour - De 8h à 20h

15 min	Gratuit	De 1h15 à 3h	+ 0,60 € par ¼ h
30 min	Gratuit	De 3h15 à 4h00	+ 0,50 € par ¼ h
45 min	1,80 €	De 4h15 à 7h45	+ 0,30 € par ¼ h
1h	2,40 €	De 8h à 12h	+ 0,10 € par ¼ h

Tarifs Nuit - De 20h à 8h

15 min	Gratuit	De 1h15 à 2h45	+ 0,30 € par ¼ h
30 min	Gratuit	De 3h00 à 4h45	+ 0,20 € par ¼ h
45 min	0,90 €	5h	5,00 €
1h	1,20 €	12h	5,00 €
24h			15,50 €
Ticket perdu			20 € /jour

Moyens de paiement



Services



Défibrillateur



Chargeur batterie



Information

Abonnements uniquement sur qpark-resa.fr

7x24	Du lundi au dimanche	112,90 € /mois
6x24	Du lundi au samedi	87,20 € /mois
5x24	Du lundi au vendredi	77,00 € /mois
7x24 Résident	Du lundi au dimanche - sous conditions	58,34 € /mois
7x24 Résident Nuit	Du lundi au dimanche - De 20h à 8h - sous conditions	30,42 € /mois
7x24 Résident Moto	Du lundi au dimanche - sous conditions	30,42 € /mois

Tarifs Moto

Tarifs disponibles
sur qpark-resa.fr

Vidéo protection et informations pratiques



Établissement placé sous vidéoprotection par Q-Park France pour la sécurité des personnes et des biens. Les images sont conservées pendant un délai maximal d'un mois et peuvent être visionnées, en cas d'incident, par le personnel de Q-Park France et par les forces de l'ordre. Vous pouvez exercer votre droit d'accès aux images qui vous concernent, ou obtenir toute information sur ce dispositif, en écrivant à privacy@qpark.fr. Pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles et vos droits, vous pouvez contacter Q-Park France à l'adresse suivante privacy@qpark.fr. Le stationnement a lieu aux risques et périls des propriétaires de véhicules, les droits perçus n'étant que des droits de stationnement et non de gardiennage. Le règlement intérieur est affiché dans le parc.

Toute franchise horaire commencée est due. Conservez votre ticket sur vous et payez aux bornes de sortie ou aux caisses automatiques. Pour tout abonnement, rendez-vous sur qpark-resa.fr rubrique « s'abonner ».



Quality in parking

I Formule d'indexation et indices retenus

Coefficient d'indexation K pour les abonnés					
Formule d'indexation	$K = a + b \cdot (ICTrev-TS / ICTrev-TSo) + c \cdot (EBIQ / EBIQo)$				
Coefficient					
a	0,15				
b	0,55				
c	0,30				
Indices	Date de valeur	Valeur			
ICTrev-TS	juin-19	113,70			ICT-H
ICTrev-Tso	juin-13	107,90			
EBIQ	août-19	111,56			Supprimé; remplacé avec coeff de raccordement 1,0564
EBIQo	nov-13	109,60			
K	1,0349				

1.2 Faits marquants de l'exercice

L'année 2020 a bien évidemment été marquée par la pandémie de COVID 19 qui a fortement impacté nos activités ainsi que la vie de tous nos collaborateurs.

Dès le premier confinement du mois de Mars, nos équipes sont restées pleinement mobilisées afin de maintenir nos parkings et d'assurer la sécurité des biens et des personnes au sein de nos ouvrages.

La fréquentation horaire de ce site dépendant fortement de l'activité touristique et de l'ouverture des bars et restaurants, nous avons été fortement touché par les diverses restrictions sanitaires au cours de l'année 2020 alternant confinement et restriction de circulations dans le cadre professionnel ou de loisir.

La saison estivale a cependant été un succès avec une forte présence de touristes constatée sur l'ensemble de la Ville de Marseille.

Les diverses restrictions sanitaires ont causé l'apparition de phénomène nouveau sur le parking de l'Hôtel de Ville, et plus généralement sur l'ensemble de nos sites Marseillais, avec notamment une recrudescence du vandalisme et des squats nocturnes durant les périodes de couvre-feu.

Nous avons donc adapté nos plannings en matière de sécurité et de nettoyage afin de faire face à ces nouveaux phénomènes.

2 Inventaire et Amortissement des biens du parking

2.1 Montant total et détail des opérations d'investissements

Vous trouverez ci-dessous les éléments des investissements de la période ainsi que le montant de la VNC à fin 2020, en annexe et sur support USB nous vous communiquons les détails de chaque investissement et s'ils correspondent à des biens de retours ou des biens de reprises.

Nom Contrat	Marseille Vieux port HDV													
Etat récapitulatif des Immobilisations & Amortissements														
Étiquettes de lignes	Type de Bien	Nom Parking	Invest. Cumulés	Invest. période	Mouv. Internes	Somme de Sorties brutes	Invest. Cumulés	Amort. cumulés	Somme de Amort. Période	de Amort.	Amort. Cumulés au	Somme de	Somme de	
MHV Q-Park Marse	Biens de retour	Marseille - Vieux P	998 780	38 753	0	0	1 037 534	- 979 143	- 38 293	0	- 1 017 437	19 637	20 097	
Total MHV Q-Park Marseille HDV			998 780	38 753	0	0	1 037 534	- 979 143	- 38 293	0	- 1 017 437	19 637	20 097	
QPFS Q-Park Franc	Biens de retour	Marseille - Vieux P	0	- 4 011	0	0	- 4 011	0	0	0	0	0	- 4 011	
	Biens de repris	Marseille - Vieux P	25 525	0	0	0	25 525	- 19 380	- 2 965	0	- 22 346	6 145	3 179	
Total QPFS Q-Park France Services			25 525	- 4 011	0	0	21 514	- 19 380	- 2 965	0	- 22 346	6 145	- 832	
Total général			1 024 305	34 742	0	0	1 059 047	- 998 524	- 41 259	0	- 1 039 782	25 782	19 265	

La valeur nette comptable est de 19K€ à fin 2020 compte tenu de la fin proche du contrat qui nous lie.

2.2 Suivi des obligations contractuelles

Suivi du Programme Pluriannuel de GER (article 13.5)							
Investissement initial		848 540	848 540				
GER Année 1 (2014)		7 000	7 000,0				
GER Année 2 (2015)		7 140	7 069,5			0,9924%	
GER Année 3 (2016)		7 283	7 069,2			0,9879%	
GER Année 4 (2017)		7 428	7 069,6		3 638	0,9939%	
GER Année 5 (2018)		7 577	7 070,3		-3 638	1,0038%	
GER Année 6 (2019)		7 728	7 178,9			2,5561%	
GER Année 7 (2020)		7 883	7 254,5			3,6364%	
		900 578	0	1 059 047	0		
				Réal > CEP indexé => pas de provision			

2.3 Maintenance Technique et controle réglementaire par les sous traitants.

Le Parc a été rénové dans un esprit de confort, de modernité et de sécurité maximum pour les usagers.

52 caméras filment en permanence tous les évènements.

Ceux-ci sont ensuite stockés durant 8 jours sur 3 enregistreurs numériques.

Chaque niveau est équipé d'un système de désenfumage, de détecteurs incendie et un EAS (Espace d'Attente Sécurisé) se trouvant au niveau -2 au droit des places PMR.

La qualité de l'air est analysée en permanence par une centrale de marque « DRAEGER » recherchant les gaz nocifs Co et No et asservissant si besoin la ventilation afin de garantir la qualité de l'air pour nos clients.

Des extincteurs et des déclencheurs manuels sont positionnés aux endroits stratégiques des parcs.

Les 3 cages d'escaliers sont munies de colonnes sèches.

En cas de départ de feu, un message d'évacuation est diffusé sur l'ensemble du parking par hauts parleurs à chaque étage, Les accès piétons se trouvent libre d'accès, et les barrières de sortie s'ouvrent automatiquement alors que les barrières d'entrées refusent l'accès aux clients conformément à la réglementation incendie en vigueur dans les ERP de type PS.

L'équipe d'exploitation est fortement sensibilisée à ce sujet, ce qui se traduit par des vérifications hebdomadaires, qui complètent les interventions de nos prestataires.

Les points de vérifications sont les suivants :

- Contrôle des éléments de sécurité incendie tous niveaux
- Contrôle du bon fonctionnement des pompes de relevages
- Remplacement des tubes lumineux hors service
- Contrôle du bon fonctionnement du matériel de péage

Afin de maintenir la qualité optimale de nos installations, nous avons confié l'entretien et la maintenance de notre matériel à des sociétés partenaires :

Lots	Sociétés
Ascenseur	Otis
Portails automatiques	Copas
Contrôle d'accès	Skidata
Extincteurs + colonne sèche	Rot
Electricité - climatisation - éclairage	Snef
Contrôle et vérifications des installations électriques	Snef
CO/CN Contrôle de gaz	Drager
Système de Sécurité Incendie	Aprolab
Porte coupe feu	Koné

3 Fréquentation du parking Hôtel de Ville

3.1 Analyse Globale

I Répartition du chiffre d'affaires

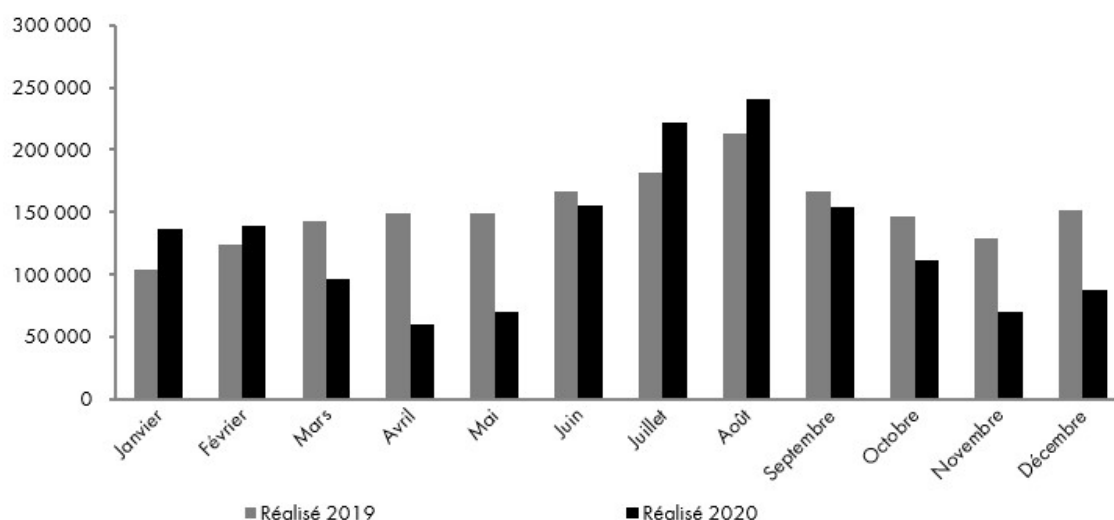
Décomposition du chiffre d'affaires HT en k€	2019	2020
Recettes horaires & assimilées	957,7	702,4
Recettes abonnés	547,6	568,9
Prestations de service & recettes voirie		
Autres Recettes	14,2	14,0
Total Chiffre d'affaires	1 519,4	1 285,3

Nous enregistrons en 2020 un chiffre d'affaire de 1286,3 K€ HT avec une forte baisse des recettes horaires (-26%) et une légère hausse du chiffre d'affaire « abonnés »(+3,9%).

La forte baisse du chiffre d'affaire horaire est la conséquence naturelle des différentes restrictions sanitaires mises en place à l'échelle nationale.(notamment sur la période de confinement générale du printemps 2020).

La saison estivale nous permet cependant de limiter l'impact car les recettes horaires ont été supérieures à l'année précédente durant les mois d'été.

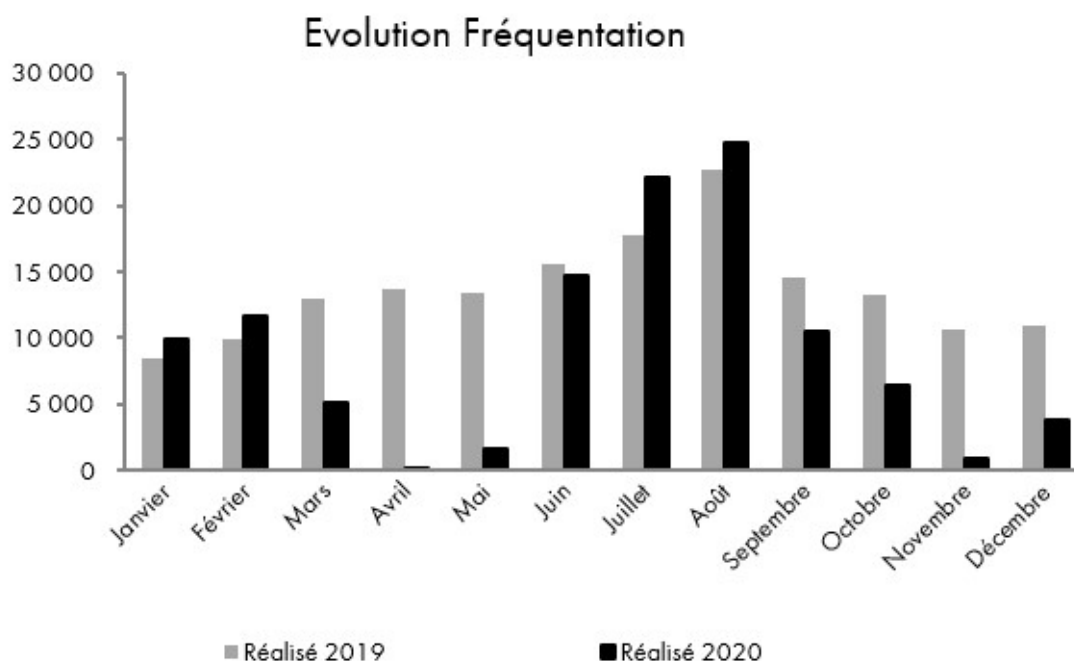
Evolution Chiffre d'Affaires Total Marseille - Vieux Port HDV TTC



3.2 Fréquentations et Recettes horaires du parking Hôtel de Ville

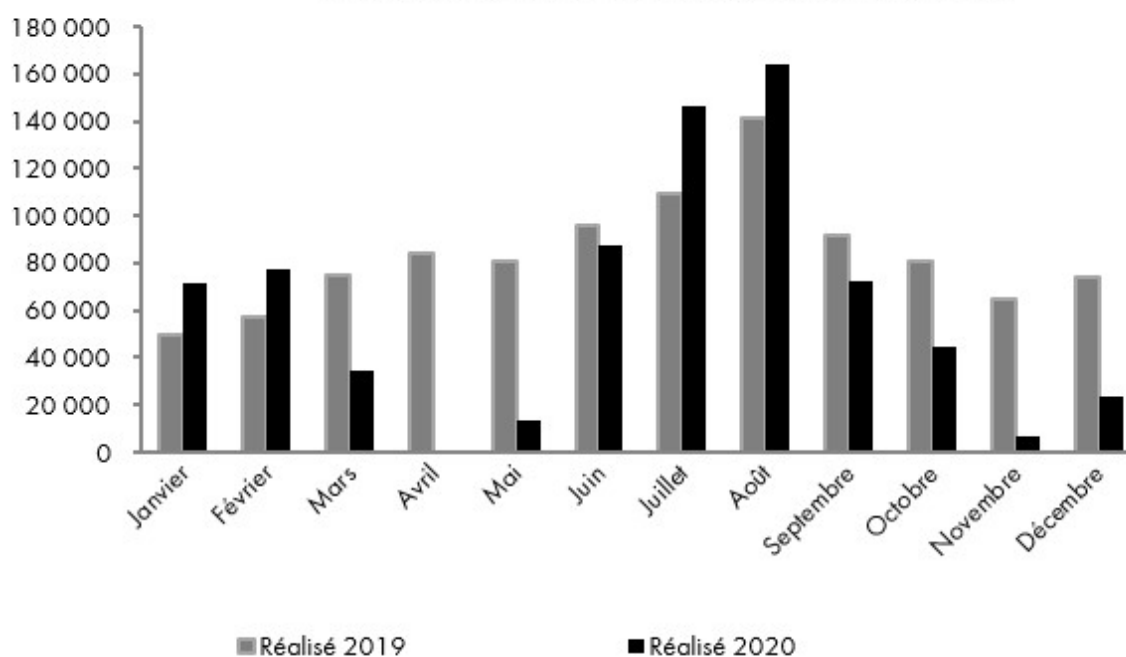
I Recettes horaires

Fréquentation	2019	2020	Ecart N-1
Janvier	8 496	9 896	1 400
Février	9 963	11 710	1 747
Mars	13 028	5 086	-7 942
Avril	13 707	40	-13 667
Mai	13 405	1 682	-11 723
Juin	15 585	14 642	-943
Juillet	17 754	22 069	4 315
Août	22 661	24 710	2 049
Septembre	14 594	10 511	-4 083
Octobre	13 198	6 488	-6 710
Novembre	10 674	918	-9 756
Décembre	10 951	3 808	-7 143
Total	164 016	111 560	-52 456

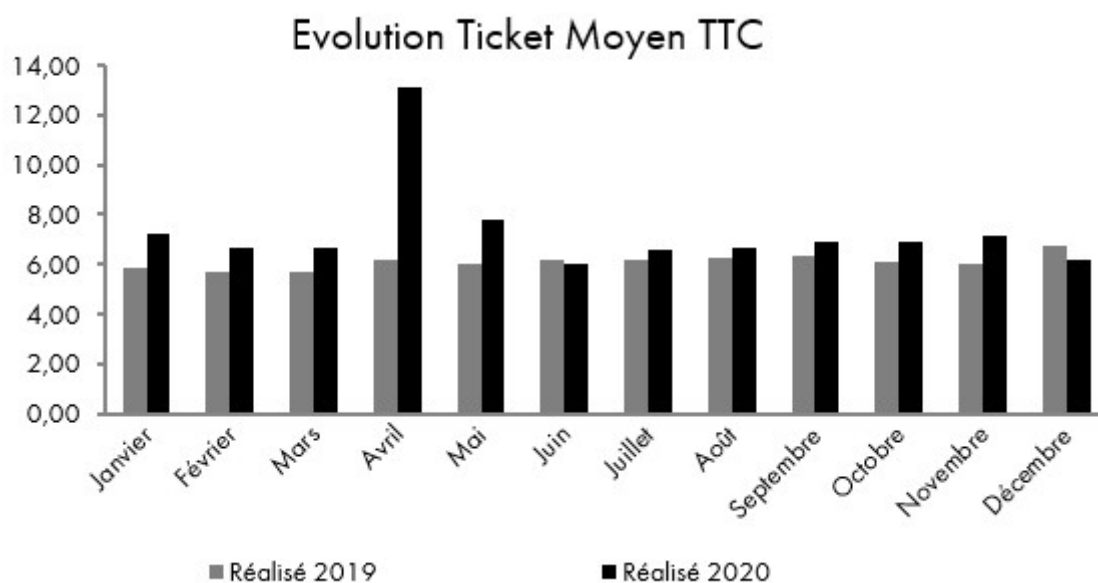


Chiffres d'affaires horaires TTC	2019	2020	Ecart N-1
Janvier	49 732	71 632	21 900
Février	56 948	77 652	20 704
Mars	74 593	34 001	-40 593
Avril	84 134	525	-83 610
Mai	81 117	13 116	-68 002
Juin	95 943	87 738	-8 205
Juillet	109 043	145 985	36 942
Août	141 022	163 622	22 600
Septembre	91 956	72 437	-19 519
Octobre	80 337	44 839	-35 497
Novembre	64 461	6 526	-57 935
Décembre	73 573	23 408	-50 165
Total	1 002 859	741 480	-261 379

Evolution Chiffre d'Affaires Horaires TTC



Ticket Moyen TTC	2019	2020	Ecart N-1
Janvier	5,85	7,24	1,38
Février	5,72	6,63	0,92
Mars	5,73	6,69	0,96
Avril	6,14	13,12	6,98
Mai	6,05	7,80	1,75
Juin	6,16	5,99	-0,16
Juillet	6,14	6,61	0,47
Août	6,22	6,62	0,40
Septembre	6,30	6,89	0,59
Octobre	6,09	6,91	0,82
Novembre	6,04	7,11	1,07
Décembre	6,72	6,15	-0,57
Total	6,11	6,65	0,53



Analyse CA Horaires € TTC	2019	2020
Fréquentation	164 016	111 560
Ticket moyen TTC en €	6,11	6,65
Chiffre d'affaires horaires* TTC en €	1 002 859	741 480
Chiffre d'affaires assimilés* TTC en €	146 325	101 404
Total CA horaires et assimilés	1 149 184	842 884

La fréquentation horaire est en forte baisse avec 52 456 (-23,5%) paiements de moins que ceux constatés sur l'exercice 2019, et ce, malgré une belle saison estivale pour laquelle nous constatons une hausse de chiffre d'affaire.

Le ticket moyen connaît une légère hausse de 0,53€ et le chiffre d'affaire horaires est de 842 884 € pour l'exercice 2020 soit une baisse de 26,5%.

Cette année particulière ne nous permet pas d'évaluer l'impact de la mise en application du forfait « nuit » plafonné à 5€ sur notre chiffre d'affaire.

3.3 Fréquentation Gratuite des parkings et fréquentation globales

Fréquentations gratuites 2020 Marseille HDV

Janvier	425
Février	519
Mars	313
Avril	46
Mai	219
Juin	672
Juillet	919
Août	1 037
Septembre	526
Octobre	354
Novembre	158
Décembre	813
	6 001

Le nombre de transaction gratuite pour l'année 2020 est de 6001 pour le parking de l'Hôtel de Ville.

La compensation des désormais traditionnels weekend de gratuité de fin d'année représente 1581,60 € pour le parking de l'Hôtel de Ville.

Cette année, ce sont 513 usagers qui ont bénéficié de cette offre les weekend des 12/13 et 19/20 décembre 2020.

3.4 Recettes Abonnés parking Hôtel de Ville

Nombre d'abonnements par catégorie	2019	2020
5x24	147	155
6x24	38	39
7x24	428	518

ABONNES

Nombre	2019	2020	Ecart N-1
Janvier	559	584	26
Février	562	592	29
Mars	580	601	21
Avril	588	601	13
Mai	585	593	8
Juin	595	614	19
Juillet	596	614	18
Août	593	624	31
Septembre	596	647	51
Octobre	601	689	88
Novembre	608	708	100
Décembre	613	712	99
Total	7 076	7 580	504

Chiffres d'affaires TTC	2019	2020	Ecart N-1
Janvier	51 708	55 288	3 580
Février	51 481	54 026	2 545
Mars	57 594	55 494	-2 100
Avril	53 857	57 447	3 591
Mai	54 158	54 942	784
Juin	54 992	52 860	-2 133
Juillet	55 098	55 483	385
Août	54 703	55 975	1 272
Septembre	56 750	62 800	6 050
Octobre	55 605	58 925	3 320
Novembre	55 341	59 879	4 537
Décembre	55 786	59 587	3 801
Total	657 074	682 706	25 632

Le chiffre d'affaire abonné du parking de l'Hôtel de Ville est en légère hausse de 25 632 € sur l'année 2020 soit une augmentation de 3,9%.

Le nombre global d'abonné augmente à fin décembre mais il faut prendre en compte des conversions d'abonnés existants au nouveau tarif résident mis en place par la métropole qui est nettement plus avantageux.

La ville de Marseille a également souscrit de nouveaux abonnements dans le cadre du changement de mandature.

Il convient de préciser qu'il faut rajouter à ces chiffres 23 abonnements gratuits mis à disposition de notre délégué.



3.5 Détails des recettes diverses du parking Hôtel de Ville

DETAIL DES RECETTES DIVERSES 2020

en € HT

13028 Marseille - Vieux Port / Hôtel de Ville	9 638
706340 Rémunération s/ct PUB (c2c)	2 158
706410 Carte perdue (c2c)	229
708802 Location présent. journx (c2c)	250
708900 MAD emplacement lavage (c2c)	7 002
Total général	9 638

Au Titre de l'année 2020, les recettes diverses représente 9 638€

4 Qualité de service

4.1 Services à la clientèle



- Dépannage de batteries véhicules,
- Un défibrillateur à l'accueil du parc,
- Distributeur de boissons fraîches,
- Prêt de poussettes,
- Prêt de parapluies,
- Parking sous vidéo protection

4.2 Suivi des réclamations

Un cahier de réclamations est à disposition de nos usagers à l'accueil du parking. Les remarques inscrites par nos clients font l'objet d'une attention toute particulière.

En complément des demandes traitées localement, le service clients Q-Park gère toutes les demandes envoyées:

- | Par téléphone: 08100 77 275 (n° Azur) du Lundi au vendredi de 9h à 18h
- | Par courrier: Q-Park France - Service Clients - 1 rue Jacques Henri Lartigue - 92130 Issy-les-Moulineaux
- | Par email: service.clients@q-park.fr
- | Via les sites www.q-park.fr

A tout moment, le Q-Park Control Room (QCR de Valence) actif 24h/24 peut intervenir à distance en temps réel pour répondre aux éventuels appels de la clientèle grâce aux boutons d'appels situés sur les bornes d'entrées/sorties, caisses automatiques et accès piétons du parking.



Pour l'exercice 2020, nous comptabilisons 31 réclamations via notre service client.

Les principales réclamations et autres questions portent sur les horaires d'ouvertures notamment durant les périodes de confinement, l'utilisation des coupons de réduction et la tarification des parkings.

Le service client apporte une réponse soit directement lors de l'appel, soit par un envoi d'un email plus détaillé

4.3 Enquêtes clients

Chaque année, Q-Park mesure la satisfaction de ses clients par une étude consommateurs. Les clients abonnés et horaires répondent à un questionnaire en ligne qui leur permet de noter différents critères : accueil du personnel, installations, signalétique intérieure et extérieure, équipements, sécurité, contacts clients.

Echantillon

	Moyenne nationale	Marseille - Vieux Port - Hôtel de ville
Abonnés	4102	85
Horaires	3578	3
Résa	608	10
Total	8288	98

Mode de recueil

- Clients abonnés et Résa : Interviews auto administrées via un questionnaire en ligne. Un email invitant à se connecter au questionnaire a été envoyé.
- Clients horaires : Interviews en parking. Les clients répondaient directement au questionnaire via une tablette.

Date du terrain

- Du 22 octobre 2020 au 22 janvier 2021 – clients abonnés et résa
- Du 28 octobre 2020 au 02 mars 2021 – clients horaires



I Satisfaction globale

Les résultats de l'enquête clients sont satisfaisants. En effet, les clients donnent une note de 7,7/10 et 63% des sondés donnent une note de 8 ou plus.

80% des utilisateurs du service Q Park Résa donnent une note de 8 ou plus.

62% des clients abonnés donnent une note de 8 ou plus.

93% des usagers conseilleraient ce parking à leurs proches.

	Votre parking		Clients abonnés		Clients horaires		Clients Résa	
	Note moyenne	Notes sup à 8	Note moyenne	Notes sup à 8	Note moyenne	Notes sup à 8	Note moyenne	Notes sup à 8
Satisfaction globale	7,7	63%	7,8	62%	5,0	33%	7,9	80%

	Votre parking	Clients abonnés	Clients horaires	Clients Résa
	% de Oui	% de Oui	% de Oui	% de Oui
Conseilleriez-vous ce parking à vos proches ?	93%	94%	67%	90%

I Installations et ambiance

Nos usagers reconnaissent la qualité de cet ouvrage sur les thèmes de la qualité de l'éclairage, de l'ambiance générale rassurante et de la facilité à accéder au parking.

Les notes obtenues sont légèrement inférieures à celles constatées habituellement sur ce site sur le thème de la propreté. Nous pouvons expliquer cette légère baisse par l'apparition de nouveaux phénomènes de squat sur ce site depuis la mise en place du couvre-feu et par le fait que de nombreuses personnes viennent uriner dans le parking en raison de la fermeture des bars/restaurants et des nombreuses pannes des toilettes publics situées au dessus de notre site. Nos équipes sont pleinement mobilisées sur ces événements exogènes et multiplient les nettoyages quotidiens; cela nous permettant de diminuer l'impact de ces incivilités sur le ressenti de nos usagers.

	Votre parking		Clients abonnés		Clients horaires		Clients résa	
	Note moyenne	Notes sup à 8	Note moyenne	Notes sup à 8	Note moyenne	Notes sup à 8	Note moyenne	Notes sup à 8
La qualité de l'éclairage	8,2	75%	8,2	73%	7,0	67%	8,7	89%
La propreté des niveaux du parking, des accès véhicules, des accès piétons, escaliers, ascenseurs	6,8	51%	6,8	48%	2,0	-	8,7	89%
L'ambiance sonore	7,6	59%	7,5	59%	6,7	33%	8,5	75%
L'ambiance générale rassurante	7,6	65%	7,5	61%	7,0	67%	8,8	100%
L'odeur dans le parking (niveaux, accès,...)	6,8	45%	6,9	44%	2,3	-	7,1	67%
La facilité à trouver le parking	8,7	78%	8,7	78%	8,0	67%	8,7	89%
La facilité d'accès pour rentrer dans le parking (avec sa voiture)	8,2	70%	8,3	71%	6,7	67%	7	56%
La signalisation extérieure pour se diriger vers le parking	8,4	73%	8,4	72%	7,0	50%	8,6	89%
La propreté aux abords du parking	6,7	41%	6,5	38%	7,0	67%	8,1	67%

I Satisfaction – Signalétique et équipements

	Votre parking		Clients abonnés		Clients horaires		Clients résa	
	Note moyenne	Notes sup à 8	Note moyenne	Notes sup à 8	Note moyenne	Notes sup à 8	Note moyenne	Notes sup à 8
La facilité à trouver une place	8,0	65%	8,1	66%	2,3	-	8,4	78%
La simplicité du sens de circulation dans le parking	8,1	64%	8,1	65%	7,0	33%	8,3	67%
La praticité pour se garer sur une place (peu de manœuvres)	7,9	64%	8,0	65%	4,0	-	8,1	78%
La signalisation des niveaux du parking (panneaux, fléchages...)	8,3	77%	8,3	76%	7,7	67%	8,8	89%
Le fonctionnement des bornes d'appel (au niveau des caisses, accès piétons)	8,2	71%	8,2	71%	6,5	50%	8,8	83%
Le fonctionnement de la borne à l'entrée/sortie du parking et le fonctionnement des caisses automatiques	8,3	78%	8,3	78%	9,3	100%	8	75%
La rapidité de prise en charge lors des appels aux bornes (au niveau des caisses, bornes entrée/sortie, accès piétons)	7,9	71%	7,9	71%	5,5	50%	8,8	83%
Le fonctionnement des ascenseurs	7,2	57%	7,1	56%	6,0	67%	8,1	71%
Le lecteur de votre badge d'accès	8,8	85%	8,8	85%	-	-	-	-
La qualité de votre badge d'accès, solide, robuste	8,9	88%	8,9	88%	-	-	-	-
Le fonctionnement du lecteur de votre QR Code /de votre plaque d'immatriculation	7,9	78%	-	-	-	-	7,9	78%

Les clients de notre service en ligne Q Park Resa attribuent la note de 7,8/10 au fonctionnement des installations relatives à leurs réservations (lecteur de QR code et prise en charge des appels par le QCR pour le déverrouillage des accès piétons).

Le fonctionnement des ascenseurs, qui est habituellement un point sensible, est apprécié par nos usagers qui attribuent la note de 7,2/10.

Nos utilisateurs nous attribuent des très bonnes notes sur l'ensemble du fonctionnement du système de péage que ce soit pour les abonnés ainsi que pour la clientèle horaire.

Le parking Hôtel de Ville, du fait de sa clientèle internationale et touristique en période estivale, est un gros générateur vers nos plateforme d'appel. Il est donc capital que les installations nécessaires à la bonne prise en charge des appels soit fonctionnelles. La note moyenne de 8,2/10 est donnée par notre clientèle sur ces sujets. Cette note est la conséquence de l'efficacité cumulée de nos équipes locales et de nos opérateurs du QCR qui se chargent d'apporter des réponses adaptées à notre clientèle.

Encaissement, paiement et tarifs

	Votre parking		Clients abonnés		Clients horaires		Clients résa	
	Note moyenne	Notes sup à 8	Note moyenne	Notes sup à 8	Note moyenne	Notes sup à 8	Note moyenne	Notes sup à 8
La rapidité de paiement en borne de sortie et en caisse	8,8	100%	-	-	9,0	100%	8,8	100%
Les moyens de paiement possible (carte bancaire, Total GR, espèces, Télépéage, paiement sans contact...)	10,0	100%	-	-	10,0	100%	-	-
La compétitivité des prix par rapport à d'autres solutions de stationnement à proximité.	8,5	75%	8,6	76%	6,3	33%	8,1	71%



I Sécurité

Nos usagers se sentent en sécurité dans nos parking et attribuent une note de 7,4 / 10 sur ce point. Les efforts déployés par notre prestataire de sécurité Boss, dont les agents effectuent des rondes permanentes et des présences statiques, et la vigilance de nos agents nous permettent de faire face aux nouvelles problématiques rencontrées sur l'ensemble de nos sites Marseillais

Sécurité

	Votre parking		Clients abonnés		Clients horaires		Clients résa	
	Note moyenne	Notes sup à 8	Note moyenne	Notes sup à 8	Note moyenne	Notes sup à 8	Note moyenne	Notes sup à 8
Votre sentiment global sur la sécurité du parking	7,4	59%	7,3	54%	7,0	67%	8,7	100%
La visibilité de la vidéosurveillance	6,5	41%	6,5	38%	5,5	50%	7,8	80%
Des espaces bien éclairés	8,0	68%	8,0	67%	6,3	33%	8,7	89%
Le sentiment de sécurité dans les sas piétons	7,2	52%	7,1	49%	7,0	67%	8,2	78%

I Contact avec le personnel

Nos usagers sont satisfaits de l'aide apportée et des solutions proposées via les bornes d'appel. Ils attribuent la note de 8,1/10 pour cette prestation.

Les résultats sont légèrement inférieurs pour les demandes traitées par mail et les solutions apportées par notre service client via le téléphone sont également appréciées.

Via les bornes

	Votre parking		Clients abonnés		Clients horaires		Clients résa	
	Note moyenne	Notes sup à 8	Note moyenne	Notes sup à 8	Note moyenne	Notes sup à 8	Note moyenne	Notes sup à 8
La rapidité de prise en charge lorsque vous avez actionné la borne d'appel	8,1	72%	8,2	74%	2,0	-	-	-
La qualité d'écoute	8,5	71%	8,6	73%	3,0	-	-	-
La résolution de votre demande	8,6	80%	8,8	81%	2,0	-	-	-
La facilité de compréhension de la réponse	8,8	84%	8,9	85%	2,0	-	-	-
La qualité de la réponse	8,7	75%	8,8	77%	2,0	-	-	-

Via le service clients au téléphone

La qualité d'écoute du Service Clients (par téléphone)	7,9	64%	7,8	62%	9,0	100%	8	100%
La résolution de votre demande	7,1	61%	6,9	58%	10,0	100%	8	100%
La rapidité d'intervention du Service Clients (par téléphone)	7,8	64%	7,7	62%	9,0	100%	8	100%
La qualité de la réponse	7,7	64%	7,6	62%	9,0	100%	8	100%

Via Internet (mails)

La résolution de votre demande	5,3	44%	5,3	44%	-	-	-	-
La qualité de la réponse (détaillée)	6,0	36%	6,0	36%	-	-	-	-
Le délai de réponse	6,0	24%	6,0	24%	-	-	-	-

I Conclusion

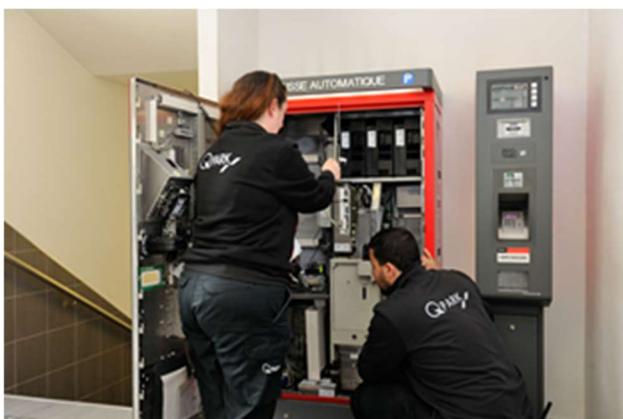
Le niveau de satisfaction global du parking Hôtel de Ville est très satisfaisant.

Nous avons indentifié les axes de travail suivants :

- La visibilité de la vidéoprotection
- Le délai de réponse aux mails

Les points reconnus comme positifs sont les suivants :

- L'ambiance générale rassurante
- La propreté du parking
- Le fonctoinnement des bornes et des caisses automatiques
- Le sentiment global sur la sécurité des parkings
- La facilité pour trouver et accéder aux parkings



4.4 Communication & actions commerciales 2020

I Nouveautés digitales sur Q-Park Résa

I Migration vers un nouveau site internet : q-park.fr

Le changement du site internet vers une plateforme plus moderne, plus adaptée aux attentes des utilisateurs. Un nouveau design, de nouvelles fonctionnalités, une nouvelle ergonomie pour une navigation plus fluide et un accès plus simple aux informations pour les clients. Une nouvelle version également adaptée à tous les écrans pour une consultation plus confortable sur les différents appareils.

De nouveaux produits sont proposés, plus adaptés aux besoins du client : des produits flexibles : réservation de 24h qui s'active à l'entrée dans le parking.

I Généralisation de la lecture de plaque d'immatriculation en entrée

Q-Park continue son déploiement sur l'ensemble des sites en France, 32 sites actuellement bénéficient de cette technologie. Le système de Lecture Automatisé des Plaquettes d'Immatriculation (LAPI) permet d'entrer et de sortir d'un parking grâce à la lecture de la plaque minéralogique renseignée lors de la réservation. L'accès aux entrées piétons se fait grâce à un digicode.

I Les services digitaux en développement constant

I Ouverture de la demande de droit sur voirie depuis septembre 2019

Cette fonctionnalité permet aux résidents et professionnels de souscrire en ligne à un droit de stationnement sur voirie dans les villes partenaires. Pour les automobilistes domiciliés ou travaillant dans l'une de ces villes, une demande de droit de stationnement doit être réalisée auprès de Q-Park afin de bénéficier des tarifs correspondant aux droits des usagers. Le paiement du stationnement ou des abonnements sur voirie peuvent être faits sur l'horodateur ou via les applications Flowbird (anciennement whoosh) ou PayByPhone. Le montant fixé par chaque municipalité est variable selon la ville, la zone dans la ville et le statut des demandeurs (résident, professionnel...).

I Création de pages dédiées pour des partenaires locaux

Une page, présentant un service ou des tarifs particuliers, est mise à disposition des clients du partenaire (salle de spectacle, théâtre, hôtel...). Le partenaire en échange présente les services de réservation en ligne de Q-Park Résa dans son parcours de réservation.



I Ouvertures de nouveaux parkings dans toute la France

A Chartres, le parking République a subi d'importants travaux de mise aux normes pour transformer le parking à usage privatif en établissement recevant du public (ERP type PS). Ce parking d'une capacité de 630 places était occupé exclusivement par les agents administratifs de la Préfecture en journée. Il est désormais ouvert au public 24h/24 et 7j/7 comme tous les autres parkings de la ville.

A Mérignac, le parking Le Forum a été mis en exploitation en octobre 2020, ce projet dans le centre-ville de Merignac, en lien avec un centre commercial et des logements, vient renforcer notre présence sur la région bordelaise.

A Villeurbanne, le parking Central Parc compte 361 places. Ce parking est situé à proximité du parc de la Tête d'Or à Lyon, il répond aux besoins d'une opération immobilière privée qui intègre des commerces, une salle de sport et des équipements de loisirs ainsi qu'à la fréquentation du quartier (bureaux, centre de congrès...).

A Villeurbanne, le parking Léon Blum qui est le parc de stationnement de la Maison Médicale du même nom. Ce parking vient compléter l'offre de stationnement du parking Medipôle sur le secteur.



I Travaux de parkings en cours

A Chambéry, malgré des restrictions sanitaires et les confinements en 2020, les 2 chantiers de construction des parkings Cassine Gare et Ravet se sont poursuivis en 2020. Ces parkings en élévation présentent des qualités architecturales, artistiques et environnementales fortes qui en font de véritables références pour Q-Park.

Pour le parking Cassine Gare, c'est un véritable Hub de Mobilité directement connecté à la gare routière et à la gare SNCF. Situé en entrée de ville, il capte les flux en amont et évite ainsi toute circulation dans l'hypercentre. En terme de développement durable, il s'agit d'un ouvrage exemplaire : construction en structure métallique avec 75% d'acier recyclé, ventilation naturelle, éclairage Led, places avec bornes de recharge électrique. Ce parc est également le premier parking en France à être équipé de 8 éoliennes sur le toit de l'ouvrage.



I Une année sans précédent

L'année 2020 a été pour nous tous, entreprises, institutions, collectivités, une année particulièrement mouvementée. Nous avons dû revoir notre manière de communiquer et trouver des alternatives pour que nos clients puissent bénéficier d'offres adaptées à la situation inédite que nous vivons tous.

Q-Park a opté pour des communications digitalisées.

I L'accueil de la clientèle en toute sécurité

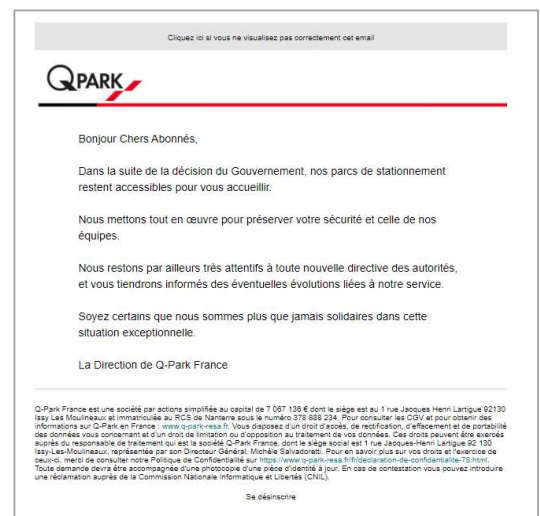
Une campagne de 5 affiches aux formats A1 et A4 sont mises en place dans tous les parkings avec les objectifs suivants :

- Rappeler à la clientèle et aux collaborateurs les règles sanitaires à respecter
- Souhaiter la bienvenue à la clientèle et informer sur les procédures sanitaires renforcées
- Informer le public sur le renfort du nettoyage dans les parcs
- Proposer des solutions de paiement sans risque et sans contact direct à la clientèle



I La protection des collaborateurs Q-Park et la reprise d'activité

I Communiquer en permanence avec les clients abonnés par emails pour les rassurer et les informer sur les évolutions possibles de leur offre



I Tenir informé nos délégués

Depuis le début de la crise du Covid, il était important de vous tenir régulièrement informé des mesures prises par Q-Park. La Direction a écrit à 4 reprises pour préciser notre organisation, notre façon de gérer cette crise et les impacts que cela avait dans la gestion de notre contrat (chomage partiel, impact sur les recettes...). Ces courriers ont complété les échanges réguliers qu'il pouvait y avoir entre nos équipes locales et les services des délégués.

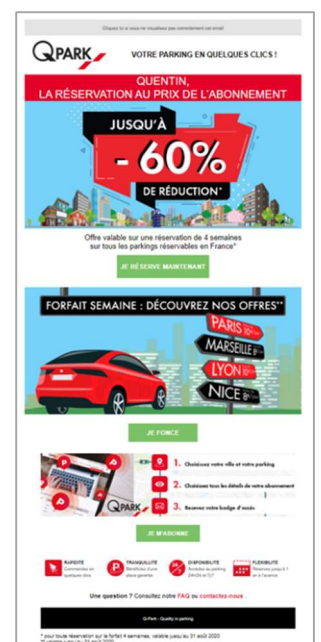
I Le site internet fait peau neuve

- I Un emailing général destiné à tous les clients Q-Park a été adressé pour informer sur la migration du site Internet et du changement de nom de celui-ci. En complément une remise a été proposée sur la réservation en ligne.



I Offres promotionnelles

- I Proposer des offres de reprises d'activités aux clients ayant déjà effectués des réservations en ligne
 - o Campagne emailing envoyée en mai à 30 885 clients dans toute la France



- I **Recrutement de nouveaux abonnés particuliers : email destiné aux clients ayant déjà effectués des réservations d’une durée supérieure à 2 semaines dans les 2 derniers mois**
- I La campagne a eu lieu en septembre et propose également des solutions pour le stationnement de longue durée à un tarif unique et inédit



I Waze



Q-Park a conclu un contrat national avec Waze, l’application de trafic et de navigation communautaire ayant la plus grande communauté dans le monde.

Le principe du partenariat est une publicité « takeover » sur l’application : elle apparaît si le lieu de destination du « Wazer » se trouve à moins de 500m d’un parking Q-Park.

I Europcar



Ce sont les thèmes de la mobilité et des nouveaux usages qui réunissent Europcar et Q-Park dans un partenariat de qualité. Les deux acteurs s'associent pour offrir des solutions complètes à leurs clients, et porter une communication positive auprès de la clientèle et des pouvoirs publics.

Le partenariat a pour objectif concret de :

- I Accueillir des véhicules Europcar et éventuellement des agences dans les parkings Q-Park.
- I Développer l'auto-partage au travers de la plateforme multimodale UbeeQ et intégrer le parking comme une brique à part entière du parcours client.
- I Réaliser des opérations de cross-business via des échanges de liens sur les sites internet, des e-mailings réguliers offrant des avantages aux clientèles des 2 partenaires ou des événements ponctuels permettant de mettre en avant les services de Q-Park et Europcar.

I Joko



En s'associant à Joko, le réseau de parkings Q-Park, le second en Europe, permet à ses clients de cumuler des points lorsqu'ils utilisent ses services – pour une heure, une journée ou une semaine, en payant sur place ou en réservant à l'avance. Ainsi, pour chaque euro dépensé en stationnement, nos clients engrangent des points sur l'application Joko et peuvent bénéficier de belles récompenses. Une alliance gagnante au profit des automobilistes.

I VIA Michelin



Via Michelin donne accès à plusieurs outils pour faciliter et optimiser vos déplacements.

Le site internet Via Michelin.fr est fait pour faciliter la planification de trajet. Via Michelin réalisera la promotion des services de réservation de parkings Q-Park sur le site de Q-Park.fr.

I Mise en place ou suivi de partenariats existants

Partenaires	Adresse	Nature de l'offre
Hôtel Hermès	2 rue de la Bonneterie 13002 Marseille	Pass Hôtel 24h, 48h, 72h, 4 jours et 5 jours
Hôtel Belle Vue	34 Quai du Port 13002 Marseille	Pass Hôtel 24h, 48h, 72h, 4 jours et 5 jours
Hôtel Résidence du Port	18-24 Quai du port 13002 Marseille	Pass Hôtel 24h, 48h, 72h, 4 jours et 5 jours
Ville de Marseille	40 Rue Fauchier 13002 Marseille	Pass lors des manifestations et pass élections
Plus Belle La Vie	37 Rue Guibal 13002 Marseille	Pass journée lors des tournages à proximité

5 Affectation Personnel Exploitation parkings Les Docks et Espercieux

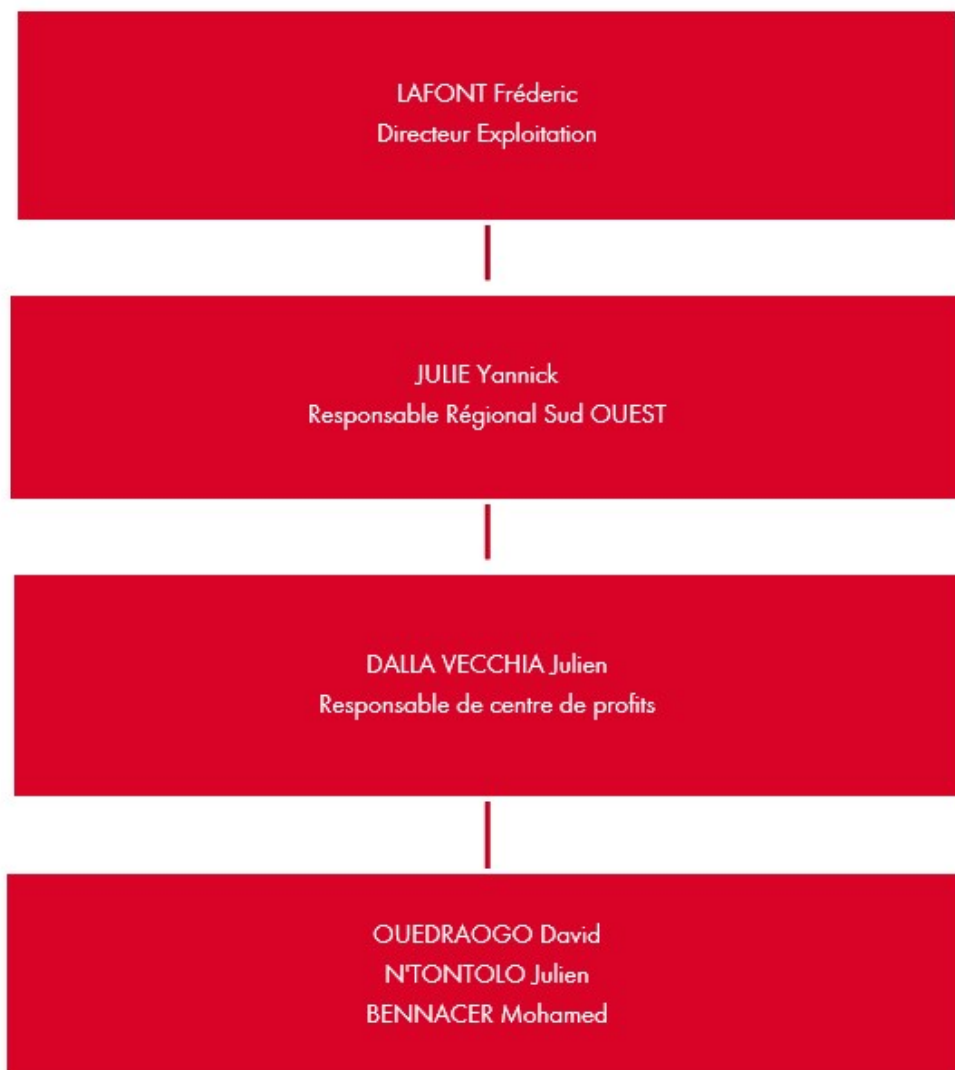
5.1 Organigramme National et Equipe exploitation

I National



I Local

L'équipe d'exploitation en place sur les parkings Arvieux et Espercieux est encadrée par Yannick JULIE (Responsable Régional Sud Ouest Méditerranée) sous la direction de Frédéric LAFONT (Directeur d'Exploitation France).



L'équipe d'exploitation est sous la responsabilité de Julien Dalla Vecchia en tant que responsable de centre de profits.

Trois agents d'exploitation polyvalents ainsi que des renforts les week ends complètent l'équipe du parking Hôtel de Ville.

5.2 Affectation et ETP des parkings

2020	NB HEURES ANN	ETP
13028 - Marseille - HDV Vieux Port		3,24
BENNACER	1 947	
DALLA VECCHIA	242	
N TONTOLO	1 038	
OUEDRAOGO	1 712	
REMPLACEMENT	268,35	
		3,24

5.3 Missions confiées aux équipes d'exploitations

Responsable Centre de Profits

Gestion du parking HDV

Gestion relationnelle entre les usagers des parcs en prenant en considération la mission de service public, et le respect de nos clauses contractuelles.

Responsabilité financière : encaissements, dépôts des recettes des parcs.

Gestion du personnel d'exploitation de l'ensemble du site.

Adjoint Responsable d'exploitation/ Agent exploitation confirmé

Le Responsable d'Exploitation assure la responsabilité de l'exploitation d'un site de stationnement.

Activités commerciales :

- accueil, information et assistance à la clientèle,
- établissement de factures et encaissements,
- responsabilité financière : encaissements, dépôts des recettes des parcs,
- contribution à la mise en œuvre d'actions commerciales,
- traitement des réclamations (dans le cadre de directives reçues).
- surveillance technique et gestion du matériel

Activités de gestions, d'organisation et de management :

- encadrement du personnel de l'exploitation,
- organisation, contrôle et participation à l'ensemble des activités nécessaires à l'exploitation,
- suivi de la maintenance des équipements, établissement des plannings des travaux d'entretien et de nettoyage,
- réalisation et encadrement de l'ensemble des activités administratives et comptables,
- établissement de tableaux de bord relatifs à l'activité,
- établissement / transmission et classement de tous documents à caractère administratif et commercial,
- application des procédures de sécurité et de qualité en vigueur dans l'entreprise.

- Le chef de parc de stationnement s'assure de l'application des règles, normes et procédures qui régissent l'activité du site.

Agents d'exploitation

Les principales missions des agents d'exploitation sont :

- L'accueil, l'information et le conseil de la clientèle,
- L'assistance à la clientèle en cas de difficultés (pannes, oubli de l'emplacement du véhicule, indications d'itinéraires,...),
- Les encaissements et l'établissement de facture sur demande,
- De veiller à la sécurité des personnes et des biens,
- La connaissance et la maîtrise des procédures de sécurité (alerte, activation des équipements, mise en sécurité des personnes, évacuation du bâtiment) et de sûreté (alerte les services de Police en cas d'anomalies)
- D'effectuer les opérations de maintenance de premier niveau des équipements et installations,
- D'assurer le nettoyage de l'ensemble du parc.

5.4 Formation Personnel exploitation 2020

En raison de la pandémie de COVID 19 et de l'impossibilité de tenir des réunions, notre planning de formation n'a pas pu être respecté en cette année 2020. L'ensemble des recyclages devra s'effectuer en 2021 en fonction des possibilités et de la situation sanitaire du pays.

6 Compte-rendu financier du service

6.1 Compte exploitation année 2020

(En Milliers Euros)	2020	2019	Variation en valeur	Variation en %
Recettes horaires & assimilées	702,4	957,7	-255,3	-26,7%
Recettes abonnés	568,9	547,6	21,4	3,9%
Prestations de service & Recettes voirie				
Recettes diverses	9,6	10,0	-0,4	-3,5%
Subvention d'exploitation				
Coûts capitalisés				
Amortissement des amodiataires + Ch. Locatives refact.	4,3	4,2	0,1	1,8%
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	1 285,3	1 519,4	-234,2	-15,4%
Coûts des travaux refacturés	-8,3	-15,8	7,5	-47,6%
Travaux refacturés	8,3	15,8	-7,5	-47,6%
Solde sur travaux refacturés				
Coût du personnel interne	-113,9	-102,0	-12,0	11,7%
Personnel intérimaire	-6,2	-48,4	42,3	-87,3%
Personnel de sécurité				
Autres coûts de personnel				
Supports opérationnels	-20,5	-24,9	4,4	-17,7%
Coût main d'œuvre directe	-140,6	-175,3	34,7	-19,8%
CET (Contribution Economique Territoriale) (= CFE + CVAE+ Plaft)	-7,7	-9,4	1,7	-17,9%
Taxes foncières & Taxes s/ ordures ménagères	-94,5	-90,9	-3,6	4,0%
C3S (ex Organic)				
Autres taxes diverses	-0,3	-0,3	-0,0	0,4%
Impôts et Taxes	-102,5	-100,6	-2,0	1,9%
Eau & énergie	-33,2	-31,7	-1,6	5,0%
Fournitures de parking/voirie	-1,4	-3,3	1,9	-57,7%
Entretien de l'ouvrage	-17,2	-26,2	9,0	-34,3%
Maintenance des équipements de parking	-36,1	-35,9	-0,2	0,5%
Location diverses d'exploitation				
Sous traitance Exploit. / Services extérieurs				
Téléphone	-4,3	-3,6	-0,6	17,8%
Télésurveillance & Gestion des abonnés	-14,2	-13,8	-0,5	3,5%
Assurance parking	-4,6	-4,8	0,2	-3,3%
Coût de la gestion de l'argent	-4,9	-9,8	4,9	-50,1%
Coût du marketing opérationnel	-11,0	-14,5	3,5	-24,1%
Coût des véhicules d'exploitation		0,1	-0,1	-100,0%
Frais de voyages & mission/réception	-0,1	-0,2	0,1	-54,9%
Charges administratives d'exploitation	-4,1	-2,5	-1,6	62,1%
Sous Traitance QPS				
Support informatique exploitation	-49,9	-37,3	-12,6	33,8%
Autres Ch. Dir. Exploit. & Transfert de Ch. Exploit.	-6,7	-0,8	-5,9	NS
Total charges directes de production	-430,9	-460,1	29,2	-6,4%

Loyers des locaux				
Charges locatives				
Redevances / Loyers locaux - Part Fixe	-373,1	-369,2	-3,9	1,1%
Redevances / Loyers locaux - Part Variable	-143,5	-304,9	161,5	-53,0%
Total loyers et redevances	-516,6	-674,1	157,6	-23,4%
Autres taxes indirectes				
Honoraires CAC				
Honoraires avocats				
Honoraires divers		-0,1	0,1	-100,0%
Frais de services bancaires	-4,0	-1,3	-2,7	NS
Assurances (hors exploit, locaux et transport)				
Frais généraux divers				
Supports Services généraux	-93,8	-81,4	-12,4	15,3%
Total charges indirectes	-614,4	-756,9	142,5	-18,8%
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	-1 045,2	-1 217,0	171,8	-14,1%
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	240,1	302,5	-62,4	-20,6%
Crédit-bail (part capital remboursé)				
Amortissements des biens	-41,3	-288,9	247,7	-85,7%
Amortissement subv équipements				
Amortissements exploitation QPS				
Prov renouvellement des immobilisations				
Résultat s/ cessions & Mises au rebut				
Total Amortissements	-41,3	-288,9	247,7	-85,7%
RESULTAT D'EXPLOITATION	198,8	13,5	185,3	NS
Produits financiers	38,4	0,4	38,0	NS
Frais financiers capitalisés aux coûts d'investissements				
Charges financières	-0,0	-0,1	0,1	-99,8%
Crédit-bail (part frais financiers)				
RESULTAT FINANCIER	38,4	0,2	38,1	NS
Produits exceptionnels		1,6	-1,6	-100,0%
Charges exceptionnels	-0,8	-0,3	-0,6	NS
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-0,8	1,3	-2,2	-162,9%
Impôts sur les sociétés	-66,2	-4,2	-61,9	NS
RESULTAT NET COMPTABLE	170,2	10,9	159,3	NS

Au titre de l'année 2020, nous constatons une baisse du chiffre d'affaire de l'ordre de 234,2 K€ soit - 15,4% . Les recettes horaires en forte baisse (-26,7%) sont la principale cause de cette variation. La souscription de nouveaux abonnements et notamment du produit « résident 500m » nous permet d'augmenter cependant notre chiffre d'affaire abonés de 3,9 %.

Au niveau des dépenses, le poste « main d'œuvre directe » est en baisse de 19,8% principalement en raison d'une forte baisse du recours à l'intérim liée à une optimisation des plannings pendant les périodes de restriction sanitaire.

Le poste « impôts et taxes » est en légère hausse de 1,9% par rapport à l'année 2019.

Conjointement au chiffre d'affaire, le poste « Loyers et redevances » baisse de 23,4% principalement au niveau de la redevance variable compte tenu de la baisse d'activité.

Les charges d'exploitation sont en baisse de 14,1% soit 171,8 K€ par rapport à l'exercice précédent.

Détail des charges par parking

Somme de MONTANT_SIGNE								
CG_COMPTES	LIBELLES_NAVISION	ID_CRF	LIB_CONTRAT	LIB_PARC				
			Indivis Régions	QPM - Direction financière	QPM - Direction juridique	Parc Espérance - Marseille	Parc Les Docks - Marseille	
606100	Eau	TOTCRF609				0,00		0,00
606310	Petit matériel & outillage	TOTCRF611				-18,30		-18,30
606496	Ach.Mat.informatique	TOTCRF622				-83,32		-83,32
606800	Fournitures diverses	TOTCRF622				-8,53		-8,53
611220	Charge s/C expl QPF €/€ - G	TOTCRF623				-180 660,16	-169 719,54	-350 379,70
611230	Mission Direct & Ass QPF - G	TOTCRF637				-115 848,00	-106 703,00	-222 551,00
611250	Sous-traitance CCT - GRP	TOTCRF616				-6 379,20	-6 379,21	-12 758,41
611260	Sous-traitance ADV - GRP	TOTCRF616				-4 726,80	-2 848,64	-7 575,44
611423	Transport de fonds	TOTCRF618				0,00		0,00
613540	Location matériel de bureau	TOTCRF613				0,00	0,00	0,00
615622	Maint. matériel de péage	TOTCRF612				0,00		0,00
615624	Maint. ascenseurs	TOTCRF612				0,00	0,00	0,00
615625	Maint. installation électriq	TOTCRF612				0,00	0,00	0,00
615626	Maint. ventilation	TOTCRF612				0,00	0,00	0,00
615627	Maint. contrôle CO2	TOTCRF612				0,00	0,00	0,00
615628	Maint. protection incendie	TOTCRF612				0,00	0,00	0,00
615631	Maint. fosses, canal, pompes	TOTCRF612				0,00	0,00	0,00
615633	Maint. vidéo-surveillance	TOTCRF612				0,00	0,00	0,00
615960	Sinistres RC (indemnité vers	TOTCRF617					-1 730,10	-1 730,10
616100	Assurances RC	TOTCRF617				-575,75	-621,67	-1 197,42
616250	Assurance Multirisques Expto	TOTCRF617				-4 173,05	-2 591,24	-6 764,29
616800	Assurances véhicules	TOTCRF620					-131,52	-131,52
621100	Personnel intérimaire	TOTCRF602				0,00		0,00
622200	Commissions s/Ventes SMS	TOTCRF618		-0,79				-0,79
622612	Honoraires CAC	TOTCRF631		-7 404,00				-7 404,00
622700	Frais dactes & de contenu	TOTCRF633			-317,20			-317,20
623720	Commissions QPark Résa	TOTCRF619				-96,23		-96,23
626542	Frais postaux	TOTCRF622				-27,10		-27,10
626545	Téléphone portables	TOTCRF615				0,00		0,00
627810	Commissions CB et Amex	TOTCRF618				-2 113,07	-3 633,84	-5 746,91
627820	Frais bancaires autres	TOTCRF618		-375,38		-398,06		-773,44
628503	Marge s/C expl QPF €/€ - GR	TOTCRF624				-1 806,59	-1 697,20	-3 503,79
635110	CET (CFE+CVAE+Plaf)	TOTCRF605				-7 223,00	-8 027,00	-15 250,00
651000	Redevances FIXE	TOTCRF628				-506 865,00	-450 736,01	-957 601,01
651100	Redevances VARIABLE	TOTCRF629				-131 651,00	-231 238,00	-362 889,00
651600	Redevance diffusion musicale	TOTCRF608				0,00	0,00	0,00
654100	Pertes créances irrécouv exe	TOTCRF625					-180,83	-180,83
658000	Charges diverses gestion	TOTCRF625		-7,72				-7,72
661610	Intérêts bancaires - agios	TOTCRF645		-6,63				-6,63
661818	Int C/CT LCL QFS Cash Pool E	TOTCRF645		-282,35				-282,35
681153	DAP PMS (not valuated)	TOTCRF639				-13 095,24	-863,48	-13 958,72
681154	DAP horodateurs (valuated)	TOTCRF639				-590,81		-590,81
681181	DAP inst.agenc.cons (valuate	TOTCRF639				-59 385,67	-42 631,81	-102 017,48
681740	Prov. pour clients douteux	TOTCRF625	-1 297,08			-5 517,50	-4 063,74	-10 878,32
706140	CRT Recettes horaire Chq.Aut	TOTCRF701				1 821,35	17 259,16	19 080,51
706141	QPARK RESA	TOTCRF701				309,26		309,26
706143	Espèces	TOTCRF701				13 606,99	17 791,09	31 398,08
706144	Cartes de crédit	TOTCRF701				270 263,82	468 001,60	738 265,42
706145	Cartes de débit	TOTCRF701				109 383,93	155 543,36	264 927,29
706146	Chq parcs - Assoc. Comm. Vil	TOTCRF701				6 944,16	1 383,34	8 327,50
706148	Pass Hôtels - Cartes Congrès	TOTCRF701				141 135,47	500,00	141 635,47
706151	Abonnés 7*24 (c2c)	TOTCRF702				527 078,70	363 118,13	890 196,83
706159	Autres Recettes diverses Hor	TOTCRF701				14 856,99		14 856,99
706166	Abonnement nuitwe - Résiden	TOTCRF702				-43,33	-3 100,00	-3 143,33
706171	Abonnement manuel divers	TOTCRF702					-5 827,50	-5 827,50
706340	Rémunération s/ct PUB (c2c)	TOTCRF704				21 108,80		21 108,80
706410	Carte perdue (c2c)	TOTCRF704				479,14	83,32	562,46
706998	Vals, sinistres recettes hor	TOTCRF701				-2 583,10	-2 199,70	-4 782,80
708800	Autres produits annexes	TOTCRF704				134,91	93,11	228,02
708802	Location présent. journx (c2	TOTCRF704				250,00	250,00	500,00
708900	MAD emplacement lavage (c2c)	TOTCRF704				5 773,60	9 967,62	15 741,22
758000	Produits divers gestion	TOTCRF625		1,02			667,37	668,39
768015	Pénalités de retard	TOTCRF711		14,00				14,00
781600	Rep prov. créances douteuses	TOTCRF625	1 119,99					1 119,99
Total général			-177,09	-8 061,85	-317,20	69 278,31	-10 265,93	50 456,24

Ce fichier est joint sur le support USB avec le rapport pour une meilleur analyse

6.2 Calcul du seuil des redevances fixes et variables

Hôtel de ville - DSP 14/005									
Calcul Redevance Fixe 2020									
Indexation des seuils									
K = 0,15 + 0,55 x ICHT-rev-TS/ICTH-rev-TS0 + 0,30 x EBIQ/EBIQ0									
ICTH - H									
Indice du coût horaire du travail Industries Transports et entreposage									
EBIQ									
Energies, biens intermédiaires et biens d'investissements									
Le coefficient d'indexation K est calculé avec les dernières valeurs connues en janvier 2014 pour les indices de base - et les dernières valeurs connues au 1er janvier de l'année d'indexation									
Coefficient d'indexation :			1,036						
Indice		Non soumis à un indice							
% de participation		15,00%							
		Date indice	Montant						
Nouvel Indice		janv.-20	1,00						
Indice de Référence		janv.-19	1,00						
Indice		ICTH-rev-TS (ICTH-H ou 001565190)							
% de participation		55,00%							
		Date indice	Montant						
Nouvel Indice		juin-19	113,70						
Indice de Référence		juin-13	107,90						
Indice		EBIQ							
% de participation		30,00%							
		Date indice	Montant						
Nouvel Indice		nov.-19	112,08		Coef R : 1,0564				
Indice de Référence		nov.-13	109,60						
		</							

7 Annexes

Annexe A: Fiche descriptive du parking

Annexe B: Gamme tarifaire du parking

Annexe C: Description du Service Clients

Annexe D: QCR de Valence

Annexe E: Détail des amortissements économiques

Annexe F: Etat des immobilisations et amortissements

Annexe G: Justificatif de la répartition des honoraires de Q-Park Management - au titre de la mission de Direction et Assistance

Annexe H: Q-Park, 2ème opérateur de stationnement en France

Annexe I : Engagement de la Direction en matière QSE

Annexe J : La politique QSE de Q-Park

Annexe K : La démarche QSE au quotidien chez Q-Park

Annexe L: BP prévisionnel

Annexe M: Suivi GMAO

Annexe N: Tableau RAD

I Annexe A : Fiche descriptive du parking

Caractéristiques du parc	
Nom	Vieux Port Hôtel de Ville
Type de site (E : Enterré; SE : Semi-Enterré ; A : Aérien)	E
Nombre de niveaux	5
Adresse	Place Jules Verne
Entrée(s) voitures (adresse)	Rue de la Loge
Sortie(s) adresse(s)	Rue de la Loge
Entrée/sortie(s) piétons (adresse)	Rue de la Loge et Lacydon
Coordonnées (tel, fax,mail)	04 91 91 91 00
A proximité du parc (mairie, marché, hopital,église,	Hôtels, restaurants, commerces
Heures d'ouverture (horaires)	24/7
Heures d'ouverture (abonnés)	24/7
Capacité (nombre de places)	531
Dimension des places	1,95m x 4,24m
Nombre de places pour handicapés	12
Nombre de places véhicules électriques	3
Nombre de places deux roues	13
Hauteur maximum	1,90m
Garage(s) individuel(s) - box	Une place au N-5
Zone réservée	Non
Place(s) réservée(s)	11 places amodiées
Ascenseur(s)	3
Moyens de paiement	CB, GR, espèces, Liber T
Activité(s) annexe(s)	Lavage auto
Panneaux publicitaires	4
Toilettes public	Non
Vidéo Protection	Oui

I Annexe B : Grille tarifaire du parking

PRIX ET SERVICES

Q-PARK VIEUX PORT - HÔTEL DE VILLE

24/7

Tarifs Jour - De 8h à 20h

15 min	Gratuit	De 1h15 à 3h	+ 0,60 € par ¼ h
30 min	Gratuit	De 3h15 à 4h00	+ 0,50 € par ¼ h
45 min	1,80 €	De 4h15 à 7h45	+ 0,30 € par ¼ h
1h	2,40 €	De 8h à 12h	+ 0,10 € par ¼ h

Tarifs Nuit - De 20h à 8h

15 min	Gratuit	De 1h15 à 2h45	+ 0,30 € par ¼ h
30 min	Gratuit	De 3h00 à 4h45	+ 0,20 € par ¼ h
45 min	0,90 €	5h	5,00 €
1h	1,20 €	12h	5,00 €
24h			15,50 €
Ticket perdu			20 € /jour

Moyens de paiement



Services



Défibrillateur



Chargeur batterie



Information

Abonnements uniquement sur q-park-resa.fr

7x24	Du lundi au dimanche	112,90 € /mois
6x24	Du lundi au samedi	87,20 € /mois
5x24	Du lundi au vendredi	77,00 € /mois
7x24 Résident	Du lundi au dimanche - sous conditions	58,34 € /mois
7x24 Résident Nuit	Du lundi au dimanche - De 20h à 8h - sous conditions	30,42 € /mois
7x24 Résident Moto	Du lundi au dimanche - sous conditions	30,42 € /mois

Tarifs Moto

Tarifs disponibles
sur q-park-resa.fr

Vidéo protection et informations pratiques



Établissement placé sous vidéoprotection par Q-Park France pour la sécurité des personnes et des biens. Les images sont conservées pendant un délai maximal d'un mois et peuvent être visionnées, en cas d'incident, par le personnel de Q-Park France et par les forces de l'ordre. Vous pouvez exercer votre droit d'accès aux images qui vous concernent, ou obtenir toute information sur ce dispositif, en écrivant à privacy@q-park.fr. Pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles et vos droits, vous pouvez contacter Q-Park France à l'adresse suivante privacy@q-park.fr. Le stationnement a lieu aux risques et périls des propriétaires de véhicules, les droits perçus n'étant que des droits de stationnement et non de gardiennage. Le règlement intérieur est affiché dans le parc.

Toute franchise horaire commencée est due. Conservez votre ticket sur vous et payez aux bornes de sortie ou aux caisses automatiques. Pour tout abonnement, rendez-vous sur q-park-resa.fr rubrique « s'abonner ».

Crédits 2019 - Document non contractuel



Quality in parking

I Annexe C1: Description du Service Clients

Caractéristiques de la plate-forme Q-Park France	
Organisation	Le service clients Q-Park est une plate-forme téléphonique nationale localisée au siège de Q-Park France, composée de 5 personnes.
Contact clients	Par téléphone, du lundi au vendredi de 9h à 18h, grâce à un numéro non surtaxé: 0 8100 77 275 Sur le site www.q-park.fr, et www.q-park-resa.fr, un formulaire en ligne permet de poser des questions : Par mail : service.clients@q-park.fr Une réponse est adressée au client sous 2 jours ouvrés. Par courrier : Q-Park France - Service Clients Q-Park – 1 rue Jacques-Henri Lartigue – 92130 Issy-les-Moulineaux
	Gestion de toute demande de renseignements relative à l'offre Q-Park : ses produits et services. Le service clients apporte des réponses sur les prix, les modalités de souscription/de résiliation d'abonnement, le suivi et gestion des comptes clients, les réclamations... Ce service renseigne et actualise la base abonnés Q-Park : depuis la saisie des nouveaux contrats d'abonnement, jusqu'à la résiliation des contrats. Le service clients transmet quotidiennement la situation des abonnés aux parcs concernés, au QCR et à l'équipe en charge du recouvrement.
Outils de gestion	C2C progiciel pour la gestion des contrats & l'attribution des badges Abonnés Navision (comptabilité client : factures, avoirs, remboursements) Microsoft Dynamic CRM 2011 (fiche client & suivi relation client)

I Annexe C2 : Description du Service recouvrement

Caractéristiques du Service recouvrement	
Organisation	Le service recouvrement se compose de 2 personnes. Ses gestionnaires de portefeuille contribuent en permanence à la maîtrise de la gestion de la trésorerie du groupe.
Missions	Identification des contentieux (abonnements impayés, factures impayées, prestation et ventes diverses) et des avoirs en cours Relances et recouvrement des créances, Blocage/déblocage des badges d'accès dans les parcs Lancement de procédure juridique/régularisation/résiliation de contrat
Contact clients	Par la plate-forme téléphonique du service Clients : 0 8100 77 275 Par mail : service.recouvrement@q-park.fr Par courrier : Q-Park France - Service Recouvrement Q-Park – 1 rue Jacques-Henri Lartigue – 92130 Issy-les-Moulineaux
Outils utilisés	C2C progiciel pour la gestion des contrats & l'attribution des badges Abonnés Navision (comptabilité client : factures, avoirs, remboursements) Microsoft Dynamic CRM 2011 (fiche client & suivi relation client)

I Annexe D: QCR de Valence

Caractéristiques du Q-Park Control Room	
Organisation	Depuis un poste central de contrôle localisé à Valence, une équipe d'opérateurs support clientèle se relaie 24h/24 pour assurer la surveillance au niveau national de tous les parkings Q-Park. Le QCR vient en support de nos équipes d'exploitation afin de garantir un niveau de prestation auprès de nos clients, et de veiller au bon fonctionnement du site. Des tests sont organisés mensuellement afin de contrôler que les moyens mis en place sont en parfait état de fonctionnement.
Missions	Garantir un accueil et un service optimum à notre clientèle Assurer la gestion à distance 24h/24 Orienter et informer la clientèle de nos parcs Assurer la sécurité des biens et des personnes (clients/personnel exploitant) Signaler et justifier les ouvertures de barrières effectuées à distance Assurer le suivi des dysfonctionnements sur les sites
Un personnel formé	Les opérateurs sont formés en matière de Qualité, Sécurité et Service : H0.B0 (habilitation électrique) S.S.T (Sauveteur Secouriste du Travail) S.S.I.A.P. de niveau 1 (Service de Sécurité Incendie et d'Assistance aux Personnes).
Moyens techniques	IVPARK : logiciel FlyVision permettant la prise d'appel, la gestion des alarmes et la liaison vidéo en direct. ESI : Ligne téléphonique reliée au système interphonie.
Gestion clients des sites	Le service clients Q-Park transmet quotidiennement au QCR et à tous ses parcs, la situation de ses abonnés pour qu'ils puissent avoir le niveau d'information nécessaire pour le suivi et la régulation des situations.
Sécurité	Radios PTI : Sécurisation des équipes d'exploitation terrain et lors d'interventions sur site. Les alarmes Incendie : Gestion des alarmes, et levée de doute à distance avant l'arrivée du personnel pour un contrôle et une remise en service. Les Alarmes intrusion : Sécurisation des locaux en cas d'intrusion. Gestion à distance des ouvertures de portails, de contrôle d'accès ou de matériel de péage afin de répondre rapidement aux clients en dehors des heures de présence de notre personnel. Gestion des Alarmes Techniques : gestion groupe électrogène, pompes de relevage en cas d'inondation....

I Annexe E: Détail des amortissements économiques

Société	Désignation	Description	Code classe immo	Code sous-classe immo	Group	Nom Parking	Bien de retour	Type de Bien	Début amc	Invest. Cum	Ir								VNC 01/	VNC 31/
MHV Q-Park Marseille HDV	Provision 2018	FNPBDC18-007869. VINCI AUTOROUTES Licence LiberT+	Tangible fixed assets	Operating assets under construction	231100	Marseille - Vieux Port / Hôtel de Ville	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	-	0										
MHV Q-Park Marseille HDV	Provision 2018	licence telepeage + config + parametres	Tangible fixed assets	Operating assets under construction	231100	Marseille - Vieux Port / Hôtel de Ville	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	-	4 011										
MHV Q-Park Marseille HDV	Provision 2018	complement mise aux normes PMR T2015	Tangible fixed assets	Operating assets under construction	231100	Marseille - Vieux Port / Hôtel de Ville	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	-	35 723	0	0	0	35 723	0	0	0	0	35 723	35 723
MHV Q-Park Marseille HDV	Provision 2018	FNPBDC18-009154-OTIS accessibilité PMR	Tangible fixed assets	Operating assets under construction	231100	Marseille - Vieux Port / Hôtel de Ville	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	-	- 9 165	0	0	0	- 9 165	0	0	0	0	- 9 165	- 9 165
MHV Q-Park Marseille HDV	Provision 2018	OTIS Txx PMR ascenseur bdc 18-009148	Tangible fixed assets	Operating assets under construction	231100	Marseille - Vieux Port / Hôtel de Ville	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	-	- 26 558										
MHV Q-Park Marseille HDV	LCE - Marseille - MAR	SKIDATA Migration V11 + CB bdc 18-007940	Tangible fixed assets	Operating assets under construction	231100	Marseille - Vieux Port / Hôtel de Ville	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	-	0										
MHV Q-Park Marseille HDV	LCE - Marseille - MAR	VINCI AUTOROUTES Installation télépéage	Tangible fixed assets	Operating assets under construction	231100	Marseille - Vieux Port / Hôtel de Ville	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	-	0										
MHV Q-Park Marseille HDV	LCE - Marseille - MAR	SOUCHON Renouvellement clim bdc 19-015515	Tangible fixed assets	Operating assets under construction	231100	Marseille - Vieux Port / Hôtel de Ville	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	-	0	16 567	- 16 567	0	0	0	0	0	0	0	0
MHV Q-Park Marseille HDV		QFFS Coûts capitalisés 2020	Tangible fixed assets	Operating assets under construction	231100	Marseille - Vieux Port / Hôtel de Ville	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	-	0										
MHV Q-Park Marseille HDV	SOUCHON Rpt appareil climatisation bdc 18- 009907	-	Intangible fixed assets	Concessions, permits and intellectual property rights	225180	Marseille - Vieux Port / Hôtel de Ville	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	01/01/2019	2 745										
MHV Q-Park Marseille HDV	SELECTRIC Pose moteur extract bdc 18-010209	-	Intangible fixed assets	Concessions, permits and intellectual property rights	225180	Marseille - Vieux Port / Hôtel de Ville	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	01/01/2019	3 660										
MHV Q-Park Marseille HDV	OTIS Conformité PMR ascenseur	-	Intangible fixed assets	Concessions, permits and intellectual property rights	225100	Marseille - Vieux Port / Hôtel de Ville	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	07/03/2019	57 454	0	0	0	57 454	- 57 454	0	0	- 57 454	0	0
MHV Q-Park Marseille HDV	GESOP Txx s/porte CF bdc 18-009908	-	Intangible fixed assets	Concessions, permits and intellectual property rights	225210	Marseille - Vieux Port / Hôtel de Ville	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	22/01/2019	9 850										
MHV Q-Park Marseille HDV	QPF Refacturation mise à jour Skidata	-	Intangible fixed assets	Concessions, permits and intellectual property rights	228100	Marseille - Vieux Port / Hôtel de Ville	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	24/06/2019	15 836										
MHV Q-Park Marseille HDV	CEIRA TELECOM Mise aux normes bdc 19- 013944	-	Intangible fixed assets	Concessions, permits and intellectual property rights	225210	Marseille - Vieux Port / Hôtel de Ville	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	02/12/2019	5 450										
MHV Q-Park Marseille HDV	VINCI AUTOROUTES Installation télépéage	-	Intangible fixed assets	Concessions, permits and intellectual property rights	228100	Marseille - Vieux Port / Hôtel de Ville	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	01/01/2020	0	0	4 335	0	4 335	0	- 4 162	0	- 4 162	0	173
MHV Q-Park Marseille HDV	SKIDATA Migration V11 + CB bdc 18-007940	-	Intangible fixed assets	Concessions, permits and intellectual property rights	228100	Marseille - Vieux Port / Hôtel de Ville	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	01/01/2020	0										

MHV Q-Park Marseille HDV	SOUCHON Renouvellement clim bdc 19-015515	-	Intangible fixed assets	Concessions, permits and intellectual property rights	225180	Marseille - Vieux Port / Hôtel de Ville	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	25/06/2020	0										
MHV Q-Park Marseille HDV	REAPARK RPT BALLON EAU CHAUDE	-	Intangible fixed assets	Concessions, permits and intellectual property rights	225210	Marseille - Vieux Port / Hôtel de Ville	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	25/05/2014	1 000	0	0	0	1 000	- 1 000	0	0	- 1 000	0	0
MHV Q-Park Marseille HDV	VM POSE CAMERA SAMSUNG	-	Intangible fixed assets	Concessions, permits and intellectual property rights	225170	Marseille - Vieux Port / Hôtel de Ville	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	30/06/2014	650										
MHV Q-Park Marseille HDV	NETCELER IVPARK MARS HDV	-	Intangible fixed assets	Concessions, permits and intellectual property rights	225120	Marseille - Vieux Port / Hôtel de Ville	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	18/11/2014	15 611										
MHV Q-Park Marseille HDV	SKIDATA MATERIEL PEAGE VERNE	-	Intangible fixed assets	Concessions, permits and intellectual property rights	228100	Marseille - Vieux Port / Hôtel de Ville	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	20/06/2014	161 081	0	0	0	161 081	- 161 081	0	0	- 161 081	0	0
MHV Q-Park Marseille HDV	REAPARK TVX MISE EN ACCESSIBIL	-	Intangible fixed assets	Concessions, permits and intellectual property rights	225120	Marseille - Vieux Port / Hôtel de Ville	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	02/12/2014	44 665										
MHV Q-Park Marseille HDV	TECHNOV HONORAIRES TVX HDV	-	Intangible fixed assets	Concessions, permits and intellectual property rights	225120	Marseille - Vieux Port / Hôtel de Ville	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	02/12/2014	12 300										
MHV Q-Park Marseille HDV	VM COUSEIE TRX ELECTRICITE HDV	-	Intangible fixed assets	Concessions, permits and intellectual property rights	225190	Marseille - Vieux Port / Hôtel de Ville	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	01/11/2014	47 378	0	0	0	47 378	- 47 378	0	0	- 47 378	0	0
MHV Q-Park Marseille HDV	COUNSEIE CABLAGE ARMOIRE HDV	-	Intangible fixed assets	Concessions, permits and intellectual property rights	225200	Marseille - Vieux Port / Hôtel de Ville	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	01/11/2014	9 956										
MHV Q-Park Marseille HDV	VM COUNSEIE LOT ELECTRICITE	-	Intangible fixed assets	Concessions, permits and intellectual property rights	225170	Marseille - Vieux Port / Hôtel de Ville	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	01/11/2014	6 322	0	0	0	6 322	- 6 322	0	0	- 6 322	0	0
MHV Q-Park Marseille HDV	SQUARE SYSTEM TRX HDV	-	Intangible fixed assets	Concessions, permits and intellectual property rights	225190	Marseille - Vieux Port / Hôtel de Ville	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	01/11/2014	68 000	0	0	0	68 000	- 68 000	0	0	- 68 000	0	0
MHV Q-Park Marseille HDV	VISOILED TUBE LED	-	Intangible fixed assets	Concessions, permits and intellectual property rights	225200	Marseille - Vieux Port / Hôtel de Ville	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	10/07/2014	44 652										
MHV Q-Park Marseille HDV	HFI SYST RADIO PTI	-	Tangible fixed assets	Other tangible fixed assets	215490	Marseille - Vieux Port / Hôtel de Ville	Immobilisations matérielles	Biens de retour	05/12/2014	19 555	0	0	0	19 555	- 19 555	0	0	- 19 555	0	0
MHV Q-Park Marseille HDV	VM COUNSEIE CABLAGE CF	-	Intangible fixed assets	Concessions, permits and intellectual property rights	225140	Marseille - Vieux Port / Hôtel de Ville	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	01/10/2014	9 463										
MHV Q-Park Marseille HDV	QPH HONO APPEL OFFRE VERNE	-	Intangible fixed assets	Concessions, permits and intellectual property rights	225120	Marseille - Vieux Port / Hôtel de Ville	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	01/01/2014	3 550										
MHV Q-Park Marseille HDV	BRP INSTAL BORNES HAGER	-	Intangible fixed assets	Concessions, permits and intellectual property rights	225200	Marseille - Vieux Port / Hôtel de Ville	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	12/02/2015	7 233	0	0	0	7 233	- 7 233	0	0	- 7 233	0	0
MHV Q-Park Marseille HDV	OTIS HABILLAGE INOX ASC	-	Intangible fixed assets	Concessions, permits and intellectual property rights	225200	Marseille - Vieux Port / Hôtel de Ville	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	12/03/2015	5 258										

MHV Q-Park Marseille HDV	GPS VISIOLED TUBES + REGLETTES	-	Intangible fixed assets	Concessions, permits and intellectual property rights	225200	Marseille - Vieux Port / Hôtel de Ville	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	01/01/2015	7 392										
MHV Q-Park Marseille HDV	REAPARK MISE AUX NORMES PMR	-	Intangible fixed assets	Concessions, permits and intellectual property rights	225120	Marseille - Vieux Port / Hôtel de Ville	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	04/09/2015	15 387	0	0	0	15 387	- 15 387	0	0	- 15 387	0	0
MHV Q-Park Marseille HDV	SKIDATA INTERPHONIE VIEUX PORT	-	Intangible fixed assets	Concessions, permits and intellectual property rights	225170	Marseille - Vieux Port / Hôtel de Ville	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	01/01/2015	5 454										
MHV Q-Park Marseille HDV	REAPARK CPLT TVX ACCESSIBILITE	-	Intangible fixed assets	Concessions, permits and intellectual property rights	225120	Marseille - Vieux Port / Hôtel de Ville	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	14/09/2015	2 107										
MHV Q-Park Marseille HDV	LOT SIGNALÉTIQUE	-	Intangible fixed assets	Concessions, permits and intellectual property rights	225190	Marseille - Vieux Port / Hôtel de Ville	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	20/07/2015	37 437	0	0	0	37 437	- 37 437	0	0	- 37 437	0	0
MHV Q-Park Marseille HDV	MICHAT CAISSON SIGNALÉTIQUE	-	Intangible fixed assets	Concessions, permits and intellectual property rights	225190	Marseille - Vieux Port / Hôtel de Ville	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	21/04/2015	5 105										
MHV Q-Park Marseille HDV	ENROBE PACA REPRISE ENROBE	-	Intangible fixed assets	Concessions, permits and intellectual property rights	225120	Marseille - Vieux Port / Hôtel de Ville	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	10/04/2015	10 563										
MHV Q-Park Marseille HDV	OTIS RENOV CABINE ASCENCEUR	-	Intangible fixed assets	Concessions, permits and intellectual property rights	225200	Marseille - Vieux Port / Hôtel de Ville	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	10/04/2015	15 432	0	0	0	15 432	- 15 432	0	0	- 15 432	0	0
MHV Q-Park Marseille HDV	COUNSEIE MISE AUX NORMES PMR	-	Intangible fixed assets	Concessions, permits and intellectual property rights	225200	Marseille - Vieux Port / Hôtel de Ville	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	01/01/2015	8 431										
MHV Q-Park Marseille HDV	ASSURANCE RC 01/07/13-30/06/14	-	Intangible fixed assets	Concessions, permits and intellectual property rights	225120	Marseille - Vieux Port / Hôtel de Ville	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	01/01/2015	1 094	0	0	0	1 094	- 1 094	0	0	- 1 094	0	0
MHV Q-Park Marseille HDV	QPF COUTS CAPITALISES 2014	-	Intangible fixed assets	Concessions, permits and intellectual property rights	225120	Marseille - Vieux Port / Hôtel de Ville	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	01/01/2015	28 322	0	0	0	28 322	- 28 322	0	0	- 28 322	0	0
MHV Q-Park Marseille HDV	ASSURANCE RC 07/2014-06/2015	-	Intangible fixed assets	Concessions, permits and intellectual property rights	225120	Marseille - Vieux Port / Hôtel de Ville	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	01/07/2015	2 947										
MHV Q-Park Marseille HDV	LOT PEINTURE MARS HDV	-	Intangible fixed assets	Concessions, permits and intellectual property rights	225230	Marseille - Vieux Port / Hôtel de Ville	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	01/01/2015	237 200	0	0	0	237 200	- 237 200	0	0	- 237 200	0	0
MHV Q-Park Marseille HDV	B VERITAS HON ASSIST OUVERTURE	-	Intangible fixed assets	Concessions, permits and intellectual property rights	225120	Marseille - Vieux Port / Hôtel de Ville	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	01/01/2016	1 980										
MHV Q-Park Marseille HDV	QPF MISE EN CONFORMITE PMR	-	Intangible fixed assets	Concessions, permits and intellectual property rights	225270	Marseille - Vieux Port / Hôtel de Ville	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	01/08/2016	2 397										
MHV Q-Park Marseille HDV	SKIDATA MIS A JOUR BULLETIN 13	-	Intangible fixed assets	Concessions, permits and intellectual property rights	228100	Marseille - Vieux Port / Hôtel de Ville	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	01/01/2017	969	0	0	0	969	- 969	0	0	- 969	0	0
MHV Q-Park Marseille HDV	AVRBAT POSE CARRELAGES	-	Intangible fixed assets	Concessions, permits and intellectual property rights	225270	Marseille - Vieux Port / Hôtel de Ville	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	09/12/2017	8 696										



MHV Q-Park Marseille HDV	AVRBAT TRAVAUX PMR	-	Intangible fixed assets	Concessions, permits and intellectual property rights	225270	Marseille - Vieux Port / Hôtel de Ville	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	05/01/2018	1 398										
MHV Q-Park Marseille HDV	AVRBAT TVX COMPLEMENTAIRES	-	Intangible fixed assets	Concessions, permits and intellectual property rights	225270	Marseille - Vieux Port / Hôtel de Ville	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	05/02/2018	7 180										
MHV Q-Park Marseille HDV	COLORGAMS DRAPEAUX EXTERIEUR	-	Intangible fixed assets	Concessions, permits and intellectual property rights	225190	Marseille - Vieux Port / Hôtel de Ville	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	12/04/2018	11 180										
MHV Q-Park Marseille HDV	ST GROUPE PEINTURE RAMPES	-	Intangible fixed assets	Concessions, permits and intellectual property rights	225230	Marseille - Vieux Port / Hôtel de Ville	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	17/07/2018	5 000	0	0	0	5 000	- 5 000	0	0	- 5 000	0	
MHV Q-Park Marseille HDV	SKIDATA INSTAL ANTENNE UBERT	-	Intangible fixed assets	Concessions, permits and intellectual property rights	228100	Marseille - Vieux Port / Hôtel de Ville	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	26/09/2018	1 985										
MHV Q-Park Marseille HDV	COLORGAMS REMISE ETAT PORTIQUE	-	Intangible fixed assets	Concessions, permits and intellectual property rights	225190	Marseille - Vieux Port / Hôtel de Ville	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	30/09/2018	4 450										
MHV Q-Park Marseille HDV	SNEF RPT MOTEUR SOUFFLAGE	-	Intangible fixed assets	Concessions, permits and intellectual property rights	225140	Marseille - Vieux Port / Hôtel de Ville	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	11/10/2018	5 521										
MHV Q-Park Marseille HDV	KHANALYST INSTAL ANTENNE QFREE	-	Intangible fixed assets	Concessions, permits and intellectual property rights	228100	Marseille - Vieux Port / Hôtel de Ville	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	30/07/2018	900										
MHV Q-Park Marseille HDV	AMPERIS CHT ECLAIRAGE SOL	-	Intangible fixed assets	Concessions, permits and intellectual property rights	225200	Marseille - Vieux Port / Hôtel de Ville	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	23/11/2018	2 836	0	0	0	2 836	- 2 836	0	0	- 2 836	0	
MHV Q-Park Marseille HDV	AMPERIS CGHT ECLAIRAGE SOL	-	Intangible fixed assets	Concessions, permits and intellectual property rights	225200	Marseille - Vieux Port / Hôtel de Ville	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	06/12/2018	8 748										
MHV Q-Park Marseille HDV	QPS QFREE ANTENNE UBERT	-	Intangible fixed assets	Concessions, permits and intellectual property rights	228100	Marseille - Vieux Port / Hôtel de Ville	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	01/11/2018	2 990										
QPFS Q-Park France Services	ICT - TOUS PARCS - QPF	VINCI AUTOROUTES Installation télépéage	Tangible fixed assets	Operating assets under construction	231100	Marseille - Vieux Port / Hôtel de Ville	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	-	0										
QPFS Q-Park France Services	EASYNET FRAIS INSTAL MARS HDV	-	Tangible fixed assets	Other tangible fixed assets	218300	Marseille - Vieux Port / Hôtel de Ville	Autres Immobilisations corporelles	Biens de reprise	15/04/2014	1 250										
QPFS Q-Park France Services	TENNANT AUTOLAVEUSE	-	Tangible fixed assets	Other tangible fixed assets	215450	Marseille - Vieux Port / Hôtel de Ville	Immobilisations matérielles	Biens de reprise	27/01/2014	23 722	0	0	0	23 722	- 17 577	- 2 965	0	- 20 543	6 145	3 179
QPFS Q-Park France Services	PC PORTABLE R COMBE	-	Tangible fixed assets	Other tangible fixed assets	218300	Marseille - Vieux Port / Hôtel de Ville	Autres Immobilisations corporelles	Biens de reprise	01/04/2014	553										
								TOTAL	1 024 305	34 742	0	0	1 059 047	19 265	0	0	0	0	0	

I Annexe F : Etat des immobilisations et amortissements

Nom Contrat		Marseille Vieux port HDV											
Etat récapitulatif des Immobilisations & Amortissements													
Étiquettes de lignes	Type de Bien	Nom Parking	Invest. Cumulés	Invest. période	Mouv. Internes	Somme de Sorties brutes	Invest. Cumulés	Amort. cumulés	Somme de Amort. Période	de Amort.	Amort. Cumulés ou	Somme de VNC 01/01	Somme de VNC 31/12
MHV Q-Park Marse	Biens de retour	Marseille - Vieux F	998 780	38 753	0	0	1 037 534	- 979 143	- 38 293	0	- 1 017 437	19 637	20 097
Total MHV Q-Park Marseille HDV			998 780	38 753	0	0	1 037 534	- 979 143	- 38 293	0	- 1 017 437	19 637	20 097
QPFS Q-Park Franc	Biens de retour	Marseille - Vieux F	0	- 4 011	0	0	- 4 011	0	0	0	0	0	- 4 011
	Biens de repris	Marseille - Vieux F	25 525	0	0	0	25 525	- 19 380	- 2 965	0	- 22 346	6 145	3 179
Total QPFS Q-Park France Services			25 525	- 4 011	0	0	21 514	- 19 380	- 2 965	0	- 22 346	6 145	- 832
Total général			1 024 305	34 742	0	0	1 059 047	- 998 524	- 41 259	0	- 1 039 782	25 782	19 265

I Annexe G: Justificatif de la répartition des honoraires de Q-Park Management - au titre de la mission de Direction et Assistance

Nom Contrat : Marseille Vieux port HDV 0					
Justificatif de la répartition des honoraires de Q Park France - au titre de la mission de Direction et Assistance					
Clés de répartition					
Total des dépenses Supports Services Généraux				A	6 507 970
Total des dépenses Supports Services Opérationnels				B	1 424 335
Total des dépenses Supports informatiques				C	3 463 724
					11 396 030
Chiffres d'Affaires HT Groupe				D	89 199 685
Chiffres d'Affaires HT du contrat				E	1 285 283
Affectation des honoraires :					
- Supports Services Généraux				A x (E / D)	93 774
- Supports Services Opérationnels				B x (E / D)	20 523
- Dépenses et Supports informatiques				C x (E / D)	49 909

I Annexe H : Q-Park, 2ème opérateur de stationnement en Europe

I Le Groupe Q-Park

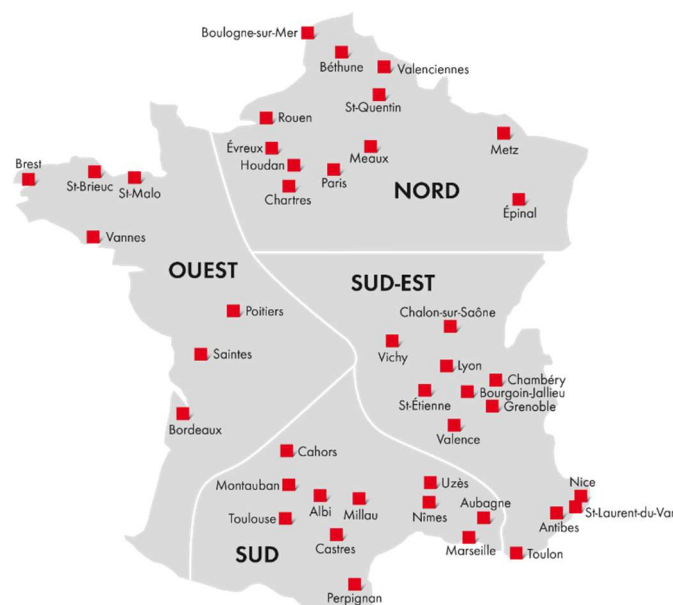
Q-Park est une entreprise internationale spécialisée dans l'investissement, la construction et la gestion de parkings de haute qualité à des emplacements stratégiques. Le groupe concentre ses activités dans des parkings multifonctionnels de centre-ville, à proximité des pôles de transports publics et des hôpitaux.



- I Présence dans 7 pays européens
- I 2nd acteur du marché européen
- I 2 500 parkings
- I 454 000 places de stationnement
- I 670,5 M€ de CA en 2019
- I Naissance du groupe en 1998
- I 1 480 collaborateurs

I Q-Park France

Implanté en France depuis 2002, le succès de Q-Park repose sur un positionnement inédit via une offre de parkings à haut niveau de qualité. Challenger du marché du stationnement, Q-Park a pour objectif de développer son activité en assurant à ses clients une gestion et des services de qualité.



- I Présence dans 70 villes
- I 200 parkings
- I 105 000 places de stationnement
- I 131 M€ de CA en 2019
- I 380 collaborateurs

I Annexe I : Engagement de la Direction en matière QSE

Engagement de la Direction 2019 – 2022

(Extrait du manuel de management QSE version 10/2020)

« Réinventer notre métier pour créer de la valeur ajoutée sur le marché du stationnement.

Challengeur du marché, Q-Park France met toute son énergie pour réinventer son métier, bâtir une croissance durable et s'engager toujours plus auprès de ses donneurs d'ordre d'une part, et des utilisateurs finaux d'autre part.

Dans le cadre de cette démarche pour atteindre ce résultat, nous cherchons à créer de la valeur dans une optique socialement responsable. Ainsi :

- I Nous créons de la valeur patrimoniale sur le marché en construisant des ouvrages d'exception et en déployant un service de stationnement de haut niveau, contribuant à l'amélioration de la qualité de vie en centre-ville ;
- I Nous créons de la valeur d'usage, en proposant des services innovants qui facilitent la vie des consommateurs ;
- I Nous créons de la valeur sociétale, en nous positionnant comme les partenaires de la mobilité urbaine.

Avec cette stratégie, Q-Park s'inscrit dans une dynamique fondamentale de croissance et de création de valeur. Notre ambition est de réinventer le métier du stationnement et l'inscrire dans la société actuelle ».

Pour assurer l'efficacité de cette stratégie et atteindre ses objectifs, Q-Park a pris l'engagement de mettre en œuvre et de déployer un système de management intégrant les exigences des référentiels ISO 9001, ISO 14001 et ISO 45001.

C'est avec l'implication et la contribution de tous les Q-Parkers que nous réaliserons ce projet.

Ce management renforcé sur la performance et notre anticipation des besoins à venir nous permettra de réussir sur la voie d'un développement durable et efficace.

La Direction Générale charge le Responsable QSE du pilotage de cette démarche.



Michèle Salvadoretti
Directeur Général

Issy les Moulineaux, le 11 février 2019

Annexe J : La politique QSE de Q-Park

Politique de management QSE

(Extrait du manuel de management QSE version 10/2020)

- I Garantir la pérennité et le développement de Q-Park, en :
 - I Satisfaisant nos clients par des prestations de qualité répondant à leurs besoins
 - I Contribuant à l'amélioration des résultats économiques pour une performance financière pérenne
 - I Satisfaisant nos collaborateurs par la création d'un environnement de travail dans lequel ils peuvent pleinement s'épanouir
 - I Poursuivant l'amélioration de nos offres en y intégrant les évolutions liées à la mobilité.
 - I Harmonisant nos pratiques.
- I Intégrer la dimension environnementale, en :
 - I S'inscrivant dans une démarche ISO 14001 pour réduire nos impacts environnementaux
 - I Définissant les règles de gestion des déchets visant à réduire et valoriser ceux-ci
 - I Maîtrisant nos dispositifs de surveillance et de réglage de la qualité de l'air
 - I Prévenant, traitant et analysant les accidents environnementaux à caractère exceptionnelle
 - I Optimisant la performance énergétique de Q-Park par la mise en œuvre de nouvelles technologies aux fins de maîtriser nos consommations d'énergie
 - I Assurant la veille réglementaire
- I Suivre et accompagner les Q-Parkers, en :
 - I Réalisant les entretiens d'évaluation du personnel chaque année
 - I Réalisant les entretiens professionnels tous les 2 ans
 - I Travaillant avec un système d'information commun
 - I Connaissant, appliquant les procédures et en les développant
 - I S'inscrivant dans la démarche d'un système de management intégré
 - I Maîtrisant et en contribuant à l'évolution et au transfert des savoir-faire.
- I Travailler à l'amélioration de la santé et de la sécurité des Q-Parkers en :
 - I Promouvant la santé et la sécurité au travers d'une démarche préventive et participative avec le personnel, les intervenants extérieurs et les partenaires institutionnels
 - I Veillant à ce que le document unique soit l'outil de gestion des risques sur le terrain en le connectant en permanence aux événements Sécurité et de Santé au travail
 - I Développant et intégrant la culture sécurité par la sensibilisation et la formation
 - I Gérant les habilitations et les plans de prévention
 - I Appliquant la réglementation en vigueur et en réalisant l'état des lieux de la conformité réglementaire
- I Surveiller et améliorer l'organisation mise en place :
 - I Organisant régulièrement des audits et contrôles
 - I Suivant et comparant les bonnes pratiques
 - I Appliquant les principes de l'amélioration continue à l'organisation
- I Assurer la sécurisation des informations en :
 - I Répondant à la réglementation et aux attentes des clients en matière de Sécurité des informations
 - I En prenant en compte la RGPD pour la protection des données

Annexe K : La démarche QSE au quotidien chez Q-Park

Les engagements QSE de Q-Park se concrétisent de la conception d'un parking jusqu'à son utilisation au quotidien

- I Dès la conception que ce soit pour un ouvrage neuf ou une rénovation, nous intégrons la performance environnementale dans les projets en veillant à ce que ceux-ci aient la meilleure intégration possible avec un impact limité sur leur environnement direct :
 - I Intégration paysagère, murs et toiture végétalisés avec récupération des eaux
 - I Intégration de dispositifs d'éclairage à faible consommation (LEDs + détection)
 - I Mise en place de jalonnement dynamique à la place pour limiter le temps de recherche de place
 - I Utilisation quand cela est possible de la ventilation naturelle
 - I Utilisation pour les revêtements de sols de résines certifiées A+ et garantissant ainsi une limitation des rejets de COV dans l'air
 - I Installation de bornes de recharge pour véhicules électriques
 - I Création d'espace 2 roues avec prises de recharges pour favoriser les mobilités douces
 - I ...
- I Lors de la mise en place des chantiers de construction, nous demandons à ce que les entreprises intervenantes respectent la charte des chantiers propres ce qui permet :
 - I De maîtriser les risques de pollution éventuels liés au chantier
 - I De suivre et de maîtriser les consommations d'eau et d'énergie
 - I De limiter les déchets et d'en maîtriser la gestion.
 - I De limiter l'impact sur l'environnement direct et les riverains en réduisant les nuisances sonores et visuelles
- I Nous suivons également les aspects santé et sécurité en nommant des coordinateurs sécurité prévention de la santé (CSPS) chargé de suivre l'intégralité du chantier.
- I Pour améliorer la mobilité ainsi limiter l'impact environnementale des usagers lors de leurs déplacements, nous optimisons sans cesse le jalonnement dynamique et le guidage vers nos parkings avec les dernières technologies innovantes.
- I Tous nos sites sont équipés de matériels permettant d'assurer une télégestion à distance, garantissant ainsi la meilleure sécurité et qualité de service 24/7.
- I Pour garantir notre conformité vis-à-vis de la réglementation et le meilleur niveau de sécurité possible, la maintenance de l'ensemble de nos sites est pilotée par une GMAO (Gestion de la Maintenance Assistée par Ordinateur) et le suivi des dossiers intégré dans une GED (Gestion Electronique des Documents).
- I Nous équipons nos sites de véhicules électriques, hybride pour limiter notre impact lors de nos déplacements intersites.
- I Au quotidien, pour assurer la meilleure expérience de nos parkings :

Nos collaborateurs sont formés chaque année, en 2020. 1782,9 heures dédiées à la formation dont 1232,5 heures consacrées à la santé et la sécurité avec des formations telles que : SSIAP 1&2, Sécurité incendie, Habilitation électriques, Gestes et postures, SST, ...

- I Nous avons uniformisé nos process au travers de « book métiers » et nous formons tous nos collaborateurs à leur application pour apporter la meilleure réponse aux usagers et garantir le meilleur niveau de sécurité face aux situations d'urgences.
- I Nous utilisons du matériel de nettoyage performant et écologique permettant de limiter l'utilisation de produits chimiques et économique en eau.
- I Les produits de nettoyage que nous utilisons sont éco labellisés avec un effet limité sur l'environnement.
- I Des capteurs de passage déclenchent l'allumage automatique des lumières permettant ainsi de garantir une sécurité optimale des utilisateurs et des collaborateurs et de diminuer les consommations d'énergie, limitant ainsi l'impact sur l'environnement.
- I Nous réalisons des centaines d'audits sur l'ensemble de nos sites, audits de nettoyage, audits matériels, audits techniques de conformité, audits qualité de service, ...
- I Nous suivons la satisfaction de nos clients par la réalisation d'enquêtes sur tous nos parkings.
- I Nous intégrons la culture et le patrimoine dans nos parkings avec l'insertion d'œuvre d'art, la préservation des découvertes archéologiques ou bien encore le mécénat.
- I Nous créons des partenariats locaux gagnant-gagnant avec les entreprises de proximité.
- I Nous sommes disponibles 24/7 (présentiel, interphonie et vidéo) pour répondre aux attentes des usagers.



Rapport d'activité



Annexe L: BP prévisionnel

Q PARK	Réalisé 2014	Réalisé 2015	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Prévisionnel 2018	Réalisé 2018	Réalisé 2019	Prévisionnel 2020	Réalisé 2020	Prévisionnel 2021
Horaires	791,04	913,99	993,10	964,71	977,25	937,41	957,65	1 101,30	702,40	415,014
Abonnés	280,81	290,55	318,03	357,34	361,98	462,02	547,56	509,23	568,92	290,150
Récupération de charges s/ amodiés	3,47	3,65	3,67	5,17	5,24	4,16	4,24	4,33	4,32	2,203
Autres produits	1,32	4,06	11,79	10,63	10,77	11,32	9,99	10,19	9,64	4,916
CHIFFRE D'AFFAIRES	1 076,64	1 212,24	1 326,60	1 337,84	1 355,23	1 414,90	1 519,45	1 625,06	1 285,28	712,283
Fournitures Fluides, énergie	-36,07	-39,30	-28,83	-33,26	-33,93	-36,22	-31,67	-32,30	-33,24	- 16,954
Fournitures diverses consommables	-1,13	-2,91	-1,90	-4,37	-4,45	-2,39	-3,28	-3,35	-1,39	- 0,708
Fournitures Entretien, maintenance et réparation	-16,67	-17,92	-16,72	-11,34	-11,57	-19,78	-26,23	-26,75	-17,24	- 8,794
Sous traitance Entretien, maintenance et réparation										
Sous traitance nettoyage										
Autre sous traitance										
Services extérieurs										
Location	-0,79	-0,91	-0,74	-0,73		-0,73	0,00	0,00	0,00	-
Entretien et réparations	-8,33	-18,28	-20,31	-21,31	-21,74	-32,68	-35,89	-36,61	-36,06	- 18,389
Autres charges de gestion courante	-25,80	-40,73	-48,25	-48,72	-49,69	-55,37	-49,83	-50,83	-49,88	- 25,437
Frais de siège	-133,86	-146,59	-138,32	-135,88	-140,00	-150,27	-144,97	-144,97	-168,23	- 84,117
Impôts et taxes	-74,68	-84,15	-98,52	-93,50	-95,37	-92,16	-100,57	-102,58	-102,53	- 52,290
Charges de personnel	-238,31	-212,57	-201,93	-193,66	-197,54	-186,42	-150,40	-153,40	-120,10	- 67,625
Redevance fixe	-346,19	-357,65	-355,36	-357,79	-362,45	-361,37	-369,20	-376,59	-373,09	- 190,276
Redevance variable	-56,91	-118,94	-193,44	-196,40	-198,95	-240,53	-304,94	-309,52	-143,46	- 117,562
Total redevance	-403,10	-476,59	-548,80	-554,19	-561,40	-601,90	-674,14	-686,10	-516,55	- 307,838
Dotation aux amortissements	-29,91	-156,80	-167,92	-168,22	-168,22	-186,72	-288,95	-288,95	-41,26	- 20,629
Dotation provisions et grosses réparations				-3,64	-7,58	3,64				
Frais financiers	0,00	0,00	-1,45	-0,54	-7,91	-0,28	0,25		38,37	19,183
TOTAL CHARGES	-938,74	-1 039,94	-1 104,32	-1 096,97	-1 115,68	-1 177,91	-1 216,99	-1 236,90	-1 045,23	- 582,152
EBE	137,90	172,31	222,28	240,87	239,55	236,99	302,46	388,16	240,06	130,131
RESULTAT D'EXPLOITATION	107,99	15,50	54,36	69,02	63,76	53,90	13,52	99,20	198,80	109,501
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	107,99	15,50	52,91	68,47	55,85	53,62	13,76	99,20	237,16	128,685
Résultat Exceptionnel	-0,80	0,00	-1,37	-0,01		1,34	1,34		-0,84	
IS	-35,81	-11,00	-17,18	-21,54	-18,99	-15,39	-4,23	-27,77	-66,17	- 36,019
RESULTAT NET	71,58	4,51	34,36	46,93	36,86	39,57	10,87	71,44	170,15	92,666
RESULTATS NETS CUMULES	71,58	76,08	110,44	157,37	194,23	196,93	207,80	279,24	377,96	470,624

Rapport d'activité



Annexe M: Suivi GMAO

Parking	INTERVENTIONS SOLDÉES PAR LOT TECHNIQUE 2019									
	Matériel de péage	Sécurité incendie	Télégestion	Communication	Ventilation	Electricité	Vidéosurveillance	Portails	Ascenseurs	TOTAL
Hôtel de Ville	17	1	0	4	1	5	0	2	0	30

Matériel de péage: Bornes d'entrée et sortie, lecteurs piétons, lecteurs de tickets, barrières, caisses automatiques

Sécurité incendie: Blocs autonomes électrique de secours, extincteurs, colonnes sèches, bac à sables,RIA, PCF

Télégestion: Matériel informatique, routeur, Wago, Flybox

Communication: Interphonie, continuité des ondes radio, radio PTL, téléphonie

Ventilation: Climatisation, traitement de l'air, ventilation/désenfumage

Electricité: Alimentation générale, groupe électrogène, luminaire, distribution

Vidéosurveillance: Caméras, stockeurs d'image

Portails: Portes d'accès véhicules, portes automatiques, portes piétonnes

Ascenseurs: Phonie ascenseurs, porte palières, boutons d'appel, équipements ascenseurs

Annexe N: Tableau RAD

Compte-rendu financier prévisionnel 2020: Marseille Vieux Port HDV		
(En Milliers Euros)	2 020,0	B 2021 : 6 MOIS
Recettes horaires & assimilées	702,4	415,0
Recettes abonnés	568,9	290,2
Prestations de service & Recettes voirie	-	-
Recettes diverses	9,6	4,9
Subvention d'exploitation	-	-
Coûts capitalisés	-	-
Amortissement des amodiataires + Ch. Locatives refc	4,3	2,2
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	1 285,3	712,3
Coûts des travaux refacturés	- 8,3	-
Travaux refacturés	8,3	-
Solde sur travaux refacturés	-	0,0
Coût du personnel interne	- 113,9	-61,3
Personnel intérimaire	- 6,2	-6,3
Personnel de sécurité	-	-
Autres coûts de personnel	-	-
Supports opérationnels	- 20,5	-10,3
Coût main d'œuvre directe	- 140,6	-77,9
CET (Contribution Economique Territoriale) (= CFE +	- 7,7	-3,9
Taxes foncières & Taxes s/ ordures ménagères	- 94,5	-48,2
C3S (ex Organic)	-	-
Autres taxes diverses	- 0,3	-0,1
Impôts et Taxes	- 102,5	-52,3
Eau & énergie	- 33,2	-17,0
Fournitures de parking/voirie	- 1,4	-0,7
Entretien de l'ouvrage	- 17,2	-8,8
Maintenance des équipements de parking	- 36,1	-18,4
Location diverses d'exploitation	-	0,0
Sous traitance Exploit. / Services extérieurs	-	0,0
Téléphone	- 4,3	-2,2
Télésurveillance & Gestion des abonnés	- 14,2	-7,3
Assurance parking	- 4,6	-2,4
Coût de la gestion de l'argent	- 4,9	-2,5
Coût du marketing opérationnel	- 11,0	-5,6
Coût des véhicules d'exploitation	-	0,0
Frais de voyages & mission/réception	- 0,1	-0,0
Charges administratives d'exploitation	- 4,1	-2,1
Sous Traitance QPS	-	0,0
Support informatique exploitation	- 49,9	-25,0
Autres Ch. Dir. Exploit. & Transfert de Ch. Exploit.	- 6,7	-3,4
Total charges directes de production	- 430,9	-225,4

Loyers des locaux	-	0,0
Charges locatives	-	0,0
Redevances / Loyers locaux - Part Fixe	- 373,1	-190,3
Redevances / Loyers locaux - Part Variable	- 143,5	-117,6
Total loyers et redevances	- 516,6	-307,8
Autres taxes indirectes	-	
Honoraires CAC	-	
Honoraires avocats	-	
Honoraires divers	-	0,0
Frais de services bancaires	- 4,0	-2,0
Assurances (hors exploit, locaux et transport)	-	
Frais généraux divers	-	
Supports Services généraux	- 93,8	-46,9
Total charges indirectes	- 614,4	-356,7
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	- 1 045,2	-582,2
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	240,1	130,1
Crédit-bail (part capital remboursé)	-	
Amortissements des biens	- 41,3	-20,6
Amortissement subv équipements	-	
Amortissements exploitation QPS	-	
Prov renouvellement des immobilisations	-	
Résultat s/ cessions & Mises au rebut	-	
Total Amortissements	- 41,3	-20,6
RESULTAT D'EXPLOITATION	198,8	109,5
Produits financiers	38,4	19,2
Frais financiers capitalisés aux coûts d'investissement	-	
Charges financières	- 0,0	
Crédit-bail (part frais financiers)	-	
RESULTAT FINANCIER	38,4	19,2
Produits exceptionnels	-	
Charges exceptionnels	- 0,8	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	- 0,8	0,0
Impôts sur les sociétés	- 66,2	-36,0
RESULTAT NET COMPTABLE	170,2	92,7



SAS Q-PARK MARSEILLE HDV

1 RUE JACQUES HENRI LARTIGUE

92130 ISSY LES MOULINEAUX

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

SOMMAIRE

	Pages
COMPTES ANNUELS	
- Bilan actif-passif	1 et 2
- Compte de résultat	3 et 4
- Annexe	5 à 17
DOSSIER DE GESTION	
- Détail des comptes bilan actif passif	18 à 20
- Détail Compte de résultat	21 à 23
DOSSIER FISCAL	
- Liasses 2050 à 2059-F	24 à 42
- Liasse 2065	43 et 44
- Liasse 2067	45
- Liasses intégration fiscale (filiale)	46 à 51
- Annexes fiscales	52 et 53

COEPTO

11 Rue Jean Rodier

31400 TOULOUSE

05.61.17.42.06

SAS Q-PARK MARSEILLE HDV

1 RUE JACQUES HENRI LARTIGUE

92130 ISSY LES MOULINEAUX

COMPTES ANNUELS

COEPTO

11 Rue Jean Rodier

31400 TOULOUSE

05.61.17.42.06

Reçu au Contrôle de légalité le 14 décembre 2021

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	19 555	19 555				
	Autres immobilisations corporelles	1 000 075	997 882	2 193	15 626	13 432	85.96
ACTIF CIRCULANT	Immobilisations en cours	17 904		17 904	4 011	13 893	346.33
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	1 037 534	1 017 437	20 097	19 637	460	2.34
	Stocks et en cours						
Comptes de Régularisation	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	287 061	9 724	277 337	444 905	167 568	37.66
	Autres créances	2 101 317		2 101 317	1 343 641	757 676	56.39
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	14 933		14 933	23 372	8 439	36.11
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	2 403 311	9 724	2 393 587	1 811 918	581 669	32.10
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		3 440 845	1 027 161	2 413 684	1 831 555	582 129	31.78

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

1 200 000

COEPTO

Reçu au Contrôle de légalité le 14 décembre 2021

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 900 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	900 000	900 000		
	Réserves				
	Réserve légale	41 914	39 948	1 966	4.92
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	37 365		37 365	
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	170 153	39 332	130 822	332.61
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	1 149 432	979 279	170 153	17.38
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	170	375	205	54.63
	Emprunts et dettes financières diverses	33 260	5 329	27 931	524.08
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 035 143	657 529	377 614	57.43
	Dettes fiscales et sociales	113 579	88 817	24 762	27.88
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		13 994	13 994	100.00
	Autres dettes	1 817		1 817	
	Produits constatés d'avance (1)	80 283	86 231	5 948	6.90
	Total IV	1 264 252	852 276	411 976	48.34
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	2 413 684	1 831 555	582 129	31.78

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

1 264 252

852 276

COEPTO

Reçu au Contrôle de légalité le 14 décembre 2021

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	1 285 283		1 285 283	1 519 450		234 167	15.41
Chiffre d'affaires NET	1 285 283		1 285 283	1 519 450		234 167	15.41
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			3 053	453		2 600	573.89
Autres produits			41	2 496		2 454	98.35
Total des Produits d'exploitation (I)			1 288 377	1 522 399		234 021	15.37
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			517 227	535 658		18 431	3.44
Impôts, taxes et versements assimilés			7 728	9 409		1 681	17.87
Salaires et traitements							
Charges sociales							
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			38 293	285 984		247 691	86.61
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			9 724	3 053		6 671	218.48
Dotations aux provisions							
Autres charges			516 608	674 791		158 183	23.44
Total des Charges d'exploitation (II)			1 089 580	1 508 895		419 315	27.79
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			198 797	13 504		185 294	NS
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COEPTO

Reçu au Contrôle de légalité le 14 décembre 2021

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2020	12	31/12/2019	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)		38 367		39 934	1 566	3.92
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V		38 367		39 934	1 566	3.92
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)		0		145	144	99.79
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI		0		145	144	99.79
2. Résultat financier (V-VI)		38 367		39 789	1 422	3.57
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		237 164		53 293	183 872	345.02
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				1 601	1 601	100.00
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII				1 601	1 601	100.00
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		840		266	574	215.79
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII		840		266	574	215.79
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		840		1 335	2 175	162.92
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)		66 171		15 296	50 875	332.60
Total des produits (I+III+V+VII)		1 326 744		1 563 933	237 189	15.17
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		1 156 591		1 524 602	368 010	24.14
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		170 153		39 332	130 822	332.61

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

37 879 39 542
1 145
COEPTO

Reçu au Contrôle de légalité le 14 décembre 2021

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 413 683.72 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 285 282.57 Euros et dégageant un bénéfice de 170 153.16 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

ACTIVITE

La société Q-Park Marseille HDV exploite depuis le 15 janvier 2014, le parking Jules Verne de 569 places pour le compte de la Ville de Marseille conformément au contrat de DSP signé pour une durée de 6 ans.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La pandémie du covid -19 a eu un impact significatif sur la situation financière et les résultats du groupe Q-Park.

L'Autorité des normes comptables dans sa note du 18 mai 2020 recommande pour la présentation de l'information deux approches : l'approche dite " ciblée " et l'approche dite " d'ensemble ".

Le groupe a retenu l'approche dite ciblée pour déterminer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sa situation financière.

Conditions particulières de l'activité pendant cette période :

Les sites sont restés ouverts pour respecter les obligations de délégation de service public. Aucune ville n'a effectué de demande de fermeture et cela quel que soient les différentes phases sanitaires du Covid.

Le service public a donc été maintenu tout en assurant la sécurité de nos clients et de nos collaborateurs via un guide sanitaire complet. Une communication régulière a été instaurée avec nos donneurs d'ordre et nos partenaires sociaux durant toute l'année.

Notre centre de télésurveillance a fonctionné normalement pour permettre également le bon fonctionnement de nos parkings. Une cellule de gestion de crise a été mise en œuvre pour permettre le bon pilotage de l'ensemble.

Des mesures commerciales spécifiques ont été proposées pour les parkings à proximités des centres hospitaliers.

Des actions ont été mises en œuvre notamment au sein de la société du groupe porteuse des salariés afin d'adapter les structures aux flux et de minimiser les impacts de la crise sanitaire en appliquant les mesures gouvernementales proposées :

- le recours à l'activité partielle pendant la phase du Covid 1 et du Covid 2
- le report d'échéances fiscales et sociales principalement durant la phase du Covid 1
- le recours au télétravail notamment pour le personnel rattaché au siège reste la norme

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

depuis le début de la crise

Le groupe n'a pas eu recours au PGE.

Les impacts financiers liés au Covid ont bien été comptabilisés en résultat courant et non pas en résultat exceptionnel.

Méthodologie suivie :

L'approche dite " ciblée " mise en place est basée sur les principaux postes du compte de résultat impactés par la crise sanitaire. Les impacts sont calculés à périmètre constant.

	2020	2019	Variation
Chiffre d'affaires	1 285 283	1 519 450	-15.41%
Impôts, taxes et versements assimilés	7 728	9 409	-17.87%
Autres charges - redevances fixes	373 091	369 202	+1.05%
- redevances variables	143 461	304 943	-52.95%

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE**Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus :**

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2020 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

A ce jour, nous ne pouvons pas évaluer de manière précise l'impact de la continuité de la crise sur les perspectives d'avenir.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes annuels de l'exercice clos ont été établis et présentés conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, aux principes comptables généralement admis et en application des conventions générales et des adaptations professionnelles notamment le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 et ses modifications ultérieures.

Dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation,

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les éléments corporels et incorporels sont évalués :

- à leur coût d'acquisition, qui correspond au prix d'achat et aux frais accessoires, hors frais d'acquisition,
- ou à leur coût de production, hors intérêts des emprunts dédiés à cette production.

Les frais accessoires non représentatifs d'une valeur vénale sont portés directement en charges sur l'exercice.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire, en fonction de leur durée de vie prévue dans les tableaux ci-dessous.

Depuis le nouveau règlement CRC 2004-06, les coûts de montage d'emprunt ne sont plus capitalisés mais sont incorporés dans les immobilisations. Ils sont étalés sur la durée résiduelle du contrat de concession.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire des immobilisations est inférieure à leur valeur nette comptable.

Les immobilisations corporelles sont essentiellement constituées :

- des matériels d'exploitation mis à la disposition des parkings en concession (compteuses, matériels de péages...)
- des matériels d'entretien (auto-laveuses, aspirateurs...)

Les durées les plus généralement retenues sont les suivantes :

Agencements et aménagements	de 8 ans à 15 ans
Installations techniques	de 8 ans à 30 ans
Matériel et outillage industriel	de 8 ans à 10 ans
Matériel de bureau et informatique	de 3 ans à 5 ans
Mobilier	de 5 ans à 10 ans

Les immobilisations incorporelles :

Néant

Immobilisations en cours

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Les travaux de construction ou de réhabilitation des parkings sont comptablement inscrits dans des comptes d'immobilisations en cours spécifiques. Ces comptes sont mouvementés au fur et à mesure de l'avancement des travaux. Dès lors que le procès-verbal de l'achèvement des travaux est validé et signé, le transfert de l'immobilisation peut se faire dans des comptes définitifs.

Titres immobilisés

Néant

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Les créances sont dépréciées par voie de provision afin de tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

Les clients particuliers représentant un volume important de factures individuellement non significative, une analyse statistique a été conduite, la règle suivante est appliquée :

- créance supérieure à 6 mois de retard : 50% du montant HT provisionné
- créance supérieure à 12 mois de retard: 100% du montant HT provisionné

Stocks

Néant

Traitement des subventions

Néant

Provisions

Elles sont constituées dès lors qu'il existe un risque probable de sortie de ressource sans contreparties attendues.

Elles sont revues à chaque date d'établissement des comptes et ajustées pour refléter la meilleure estimation à cette date.

Les reprises de provisions non utilisées concernent des risques de l'activité courante et sont relatives à des provisions excédentaires ou à des provisions faisant face à des risques disparus.

Consolidation

Les comptes annuels de la société sont inclus, suivant la méthode de l'intégration globale, dans le périmètre de consolidation de la société BYZANTIUM MIDCO.

Intégration fiscale

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Depuis le 1er janvier 2005, la société est intégrée fiscalement au groupe fiscal Q-PARK France.

La société mère du groupe fiscal est Q-PARK France HOLDING SAS.

La convention prévoit que la société calcule la charge d'impôt comme si elle était imposée séparément en tenant compte des déficits fiscaux reportables ou de tous droits à imputation dont elle aurait bénéficié en l'absence d'intégration.

La société mère, Q-Park France Holding, conserve ainsi l'éventuel boni d'intégration.

Transactions parties liées

Au cours de l'exercice, il n'a été conclu aucune convention avec les parties liées au sens R.123-198 du Code du commerce, d'un montant significatif et à des conditions qui n'auraient pas été des conditions normales de marché.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	19 555		
Emballages récupérables et divers	975 214		24 861
Immobilisations corporelles en cours	4 011		13 893
TOTAL	998 780		38 753
TOTAL GENERAL	998 780		38 753

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			19 555	19 555
Emballages récupérables et divers			1 000 075	1 000 075
Immobilisations corporelles en cours			17 904	17 904
TOTAL			1 037 534	1 037 534
TOTAL GENERAL			1 037 534	1 037 534

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	19 555			19 555
Emballages récupérables et divers	959 588	38 293		997 882
TOTAL	979 143	38 293		1 017 437
TOTAL GENERAL	979 143	38 293		1 017 437

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Emballages récupérables et divers	38 293				
TOTAL	38 293				
TOTAL GENERAL	38 293				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	3 053	9 724	3 053		9 724
TOTAL	3 053	9 724	3 053		9 724
TOTAL GENERAL	3 053	9 724	3 053		9 724
Dont dotations et reprises d'exploitation		9 724	3 053		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	287 061	287 061	
Taxe sur la valeur ajoutée	192 035	192 035	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	3 774	3 774	
Divers état et autres collectivités publiques	39 558	39 558	
Groupe et associés	1 865 950	665 950	1 200 000
TOTAL	2 388 378	1 188 378	1 200 000

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	170	170		
Emprunts et dettes financières divers	2 845	2 845		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 035 143	1 035 143		
Impôts sur les bénéfices	66 171	66 171		
Taxe sur la valeur ajoutée	47 408	47 408		
Groupe et associés	30 415	30 415		
Autres dettes	1 817	1 817		
Produits constatés d'avance	80 283	80 283		
TOTAL	1 264 252	1 264 252		

Etat des créances

Le poste taxe sur la valeur ajoutée comprend 65 351 € de compte courant groupe.

Etat des dettes

Le poste impôts sur les bénéfices comprend 66 171 € de compte courant groupe.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	15.0000	60 000			60 000

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	158 006
Autres créances	39 558
Total	197 564

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Détail des produits à recevoir

	Montant
Clients Factures à établir	158 006
Prov. Dégrèvement taxe CET	39 558
Total	197 564

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	894 900
Total	894 900

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Détail des charges à payer

	Montant
Loyers et redevance Factures non parvenues	619 863
Impôts et taxes diverses Factures non parvenues	272 928
Fournisseurs Factures non parvenues	2 109
Total	894 900

Charges et produits constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	80 283
Total	80 283

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Détail des charges constatées d'avance**Détail des produits constatés d'avance**

(Code du Commerce Art. R 123-189)

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Abonnement automatique	79 986		
Divers	297		
Total	80 283		

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Autres créances	1 931 301		
Emprunts et dettes financières diverses	30 415		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	140 243		
Dettes fiscales et sociales	66 171		

Variation des capitaux propres

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	979 279
Affectation de résultat à la situation nette de l'AGO	39 332
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	939 947
Apports recus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	939 947
Variation en cours d'exercice	
Variation des primes, réserves, report à nouveau	39 332
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	979 279
VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE	39 332
dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice	0
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS OPERATIONS DE STRUCTURE	39 332

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**Ventilation du chiffre d'affaires net**

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
Prestations de services	1 278 031
Autres produits annexes	7 252
Total	1 285 283

Résultat d'exploitation

Ce poste comprend 402 166 € de charges concernant les entreprises liées.

Ce poste ne comprend pas de produits d'exploitation concernant des entreprises liées.

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	1	38 367
Dont entreprises liées	1	37 879

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**Dettes garanties par des sûretés réelles**

(PCG Art. 531-2/9)

Néant

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		171 000
Redevances restant dues liées au contrat DSP	171 000	
Total (1)		171 000

Engagements reçus

Néant

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Néant

Accroissements et allègements dette future d'impôt

(PCG Art. 831-2/19, Art. 832-12 et Art. 832-13)

Néant

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
BYZANTIUM MIDCO 2	BV		OVERSCHIESTRAAT 61-5 1062 XD AMSTERDAM

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Charges exceptionnelles - Autres charges de gestion clean up	840	
Total	840	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Néant

SAS Q-PARK MARSEILLE HDV

1 RUE JACQUES HENRI LARTIGUE

92130 ISSY LES MOULINEAUX

DOSSIER DE GESTION

COEPTO

11 Rue Jean Rodier

31400 TOULOUSE

05.61.17.42.06

Reçu au Contrôle de légalité le 14 décembre 2021

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/12/2020 12		Exercice N-1 31/12/2019 12		Ecart N / N-1	
	Euros				%	
INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIELS						
21549000 Autres matériels d'exploitatio	19 555		19 555			
28154900 Amt. autres matériel d'exploit	19 555		19 555			
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 193		15 626		13 432	85.96
22510000 DSP - Ascenseurs	57 454		57 454			
22512000 DSP - Inst générale agencement	138 525		138 525			
22514000 DSP - Détection incendie & gaz	14 984		14 984			
22517000 DSP - Installation vidéo inter	12 426		12 426			
22518000 DSP - Installation climatisati	22 972		6 405		16 567	258.65
22519000 DSP - Signalitiques & caissons	173 550		173 550			
22520000 DSP - Travaux Electricité & éc	109 938		109 938			
22521000 DSP - Autres installations	16 300		16 300			
22523000 DSP - Peinture murs & plafonds	242 200		242 200			
22527000 DSP - Autres Agencts, Amenagts	19 670		19 670			
22810000 DSP - Mat péage & contrôle ac	192 055		183 761		8 294	4.51
28250000 Amt. parking mis en conces DSP	57 454		57 454			
28251000 Amt. Instal & agencet conces DS	749 127		728 940		20 187	2.77
28252000 Amt. équip. mis en concess DSP	191 300		173 194		18 106	10.45
IMMOBILISATIONS EN COURS	17 904		4 011		13 893	346.33
23110000 Immo en cours - Tvx de renovat	17 904				17 904	
23110200 DSP - Immo en cours - Tvx de r			4 011		4 011	100.00
Total II	20 097		19 637		460	2.34
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	277 337		444 905		167 568	37.66
41110000 Clients	129 055		428 144		299 089	69.86
41810000 FAE clients exploit.	158 006		20 150		137 857	684.16
41199999 Clients créditeurs			335		335	100.00
49100000 Prov. dép. des comptes clients	9 724		3 053		6 671	218.48
AUTRES CREANCES	2 101 317		1 343 641		757 676	56.39
44562300 TVA s/immo décaiss en att. 20%	3 581		4 697		1 116	23.77
44565100 TVA s/décaiss en attente 20%	19 793		15 289		4 504	29.46
44583000 TVA consolidée Groupe QPH	65 351		95		65 256	NS
44586100 TVA s/fact. non parvenue expl	103 310		60 989		42 322	69.39
44586700 TVA s/fact. non parvenue immo			802		802	100.00
44715000 Taxe CET	3 774		2 688		1 086	40.40
44821000 Prov. Taxe CET	39 558		37 351		2 207	5.91
45115000 Emprunts GRP France	1 200 000		1 200 000			
45115500 C/CT s/European Cash Pool	665 950		12 847		653 103	NS
45515000 Intérêts C/CT GRP			8 883		8 883	100.00
DISPONIBILITES	14 933		23 372		8 439	36.11
51111000 CB à l'encaissement	378		2 121		1 743	82.18
51112000 GR à l'encaissement			8		8	100.00
51113000 Télépéage à l'encaissement	3 672		11 190		7 518	67.19
51119000 CB Web + QP Résa à l'encaissem	494		971		477	49.09
53000000 Caisse parcs Espèces	9 633		8 795		839	9.54
53010000 Caisse coffre parcs	755		287		468	163.16
Total III	2 393 587		1 811 918		581 669	32.10

DETAIL BILAN ACTIF

[illegible]

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2020 12	31/12/2019 12	Euros	%
CAPITAL	900 000	900 000		
10130000 Capital Social	900 000	900 000		
RESERVE LEGALE	41 914	39 948	1 966	4.92
10611000 Réserve légale	41 914	39 948	1 966	4.92
REPORT A NOUVEAU	37 365		37 365	
11000000 Report à nouveau bénéficiaire	37 365		37 365	
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	170 153	39 332	130 822	332.61
Total I	1 149 432	979 279	170 153	17.38
CONCOURS BANCAIRES COURANTS	170	375	205	54.63
51215000 Banques dans Cash-Pool	170	375	205	54.63
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	33 260	5 329	27 931	524.08
16550000 Cautions sur badges	2 045	2 045		
16550100 Dépôts de garantie	800	800		
45120000 C/CT Recette/dépense GRP Franc	30 415	2 484	27 931	NS
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	1 035 143	657 529	377 614	57.43
40110000 Fourn. Exploitation		126	126	100.00
40600000 Fournisseurs GRP	140 243	110 611	29 632	26.79
40810000 FNP exploit.	2 109	2 481	372	14.99
40820000 FNP S/Loyer & Redev	619 863	365 931	253 932	69.39
40826000 FNP impôts et taxes divers	272 928	178 380	94 548	53.00
DETTES FISCALES ET SOCIALES	113 579	88 817	24 762	27.88
44412000 IS Groupe - QPH	66 171	15 296	50 875	332.60
44572500 TVA s/encaiss en attente 20%	21 074	71 245	50 172	70.42
44587100 TVA s/fact. à établir expl	26 334	2 276	24 058	NS
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES		13 994	13 994	100.00
40410000 Fourn. s/immos		9 180	9 180	100.00
40840000 FNP immos		4 814	4 814	100.00
AUTRES DETTES	1 817		1 817	
41199900 Clients créditeurs	1 817		1 817	
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	80 283	86 231	5 948	6.90
48710000 PCA divers	298		298	
48710100 PCA abonnements automatique	79 986	86 231	6 246	7.24
Total IV	1 264 252	852 276	411 976	48.34
TOTAL GENERAL	2 413 684	1 831 555	582 129	31.78

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2020	12	31/12/2019	12	Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	1 285 283		1 519 450		234 167	15.41
70613900 CA Horaires ajustements (PMS)		53		221	168	75.98
70614000 Chèques horaires (PMS)		487		207	280	135.17
70614100 CA Q-Park résa	54 356		69 117		14 761	21.36
70614300 Espèces Horaires (PMS)	62 841		115 977		53 135	45.82
70614400 Cartes CB / VISA / Mastercard	455 358		586 754		131 396	22.39
70614500 Cartes GR Total	14 146		19 285		5 139	26.65
70614600 Cartes Télépéage et autres	85 121		113 714		28 593	25.14
70614800 Cartes - Congrès, Forfait, Hotel	25 315		30 838		5 523	17.91
70615000 Cartes - Assoc. Comm. Ville	175		333		158	47.50
70615100 Abonnés 7*24 (c2c)	269 309		249 841		19 468	7.79
70615200 Abonnés 6*24 (c2c)	32 802		33 503		701	2.09
70615300 Abonnés 5*24 (c2c)	110 939		100 831		10 108	10.02
70615700 Dépassement Abonnement (c2c)	4 405		3 775		630	16.69
70615900 Autres Recettes Horaire divers	252		17 874		17 622	98.59
70616600 Remises sur Abonnement (c2c)	106 117		93 965		12 151	12.93
70617100 Abonnement manuel divers	261 989		257 353		4 636	1.80
70634000 Rémunération s/ct PUB (c2c)	2 158		2 117		40	1.89
70641000 Carte perdue (c2c)	229		208		21	10.00
70643100 Charges locatives amodia (c2c)	4 319		4 243		76	1.79
70880200 Location présent. journx (c2c)	250		250			
70890000 MAD emplacement lavage (c2c)	7 002		7 416		414	5.58
Chiffre d'affaires NET	1 285 283		1 519 450		234 167	15.41
REPRISES SUR DEPRECIATIONS, PROV. (ET AMORT.), TRANSF.DE CHARGES	3 053		453		2 600	573.89
78160000 Rep prov. créances douteuses	3 053		453		2 600	573.89
AUTRES PRODUITS	41		2 496		2 454	98.35
75800000 Produits divers gestion	1		2 376		2 374	99.95
75811000 Frais de Résiliation (c2c)	40		120		80	66.67
Total des Produits d'exploitation	1 288 377		1 522 399		234 021	15.37
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	517 227		535 658		18 431	3.44
61122000 Charge s/Ct expl QPF _/_ - GRP	223 705		263 399		39 694	15.07
61123000 Mission Direct & Ass QPF - GRP	164 211		143 612		20 599	14.34
61125000 Sous-traitance QCR - GRP	7 344		7 344			
61126000 Sous-traitance ADV - GRP	6 905		6 426		479	7.46
61423000 Chg Loc refact -TF,TEOM,aut...	94 548		90 912		3 636	4.00
61596000 Sinistres RC (indemnité versée	1 183		376		807	214.32
61610000 Assurances RC	399		191		208	109.12
61625000 Assurance DB + PE + DO	4 210		4 574		364	7.97
61680000 Assurances véhicules			132		132	100.00
62270000 Frais d'actes & de contentieux			92		92	100.00
62372000 Commissions Q-Park Résa	10 871		13 737		2 866	20.86
62781000 Comm. bancaires (CB, Amex,GR,,	2 515		3 848		1 334	34.66
62782000 Frais bancaires autres	750		820		70	8.50
62784000 Frais commissions sur cautions	585		458		128	27.93
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	7 728		9 409		1 681	17.87
63511000 CET (CFE+CVAE+Plaft)	7 728		9 409		1 681	17.87

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2020 12	31/12/2019 12	Euros	%
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	38 293	285 984	247 691	86.61
68110000 DAP immo incorporelles (IFA)		282 355	282 355	100.00
68110100 DAP immo incorp s/constr	38 293		38 293	
68118300 DAP mat/mob de bureau & info		3 629	3 629	100.00
DOTATIONS AUX DEPRECIATIONS SUR ACTIF CIRCULANT	9 724	3 053	6 671	218.48
68174000 Prov. pour clients douteux	9 724	3 053	6 671	218.48
AUTRES CHARGES	516 608	674 791	158 183	23.44
65100000 Redevances FIXE	373 091	369 202	3 889	1.05
65110000 Redevances VARIABLE	143 461	304 943	161 481	52.95
65410000 Pertes créances irrécouv exerc	54	445	391	87.83
65800000 Charges diverses gestion	1	201	200	99.35
Total des Charges d'exploitation	1 089 580	1 508 895	419 315	27.79
Résultat d'exploitation	198 797	13 504	185 294	NS
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	38 367	39 934	1 566	3.92
76801000 Autres produits financiers	40		40	
76801500 Pénalités de retard	448	392	56	14.29
76802000 Intérêts pdts C/CT sté lié	37 879	39 542	1 663	4.20
Total des Produits financiers	38 367	39 934	1 566	3.92
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	0	145	144	99.79
66181800 Int C/CT LCL QFS Cash Pool Eur	0	145	144	99.79
Total des Charges financières	0	145	144	99.79
Résultat financier	38 367	39 789	1 422	3.57
Résultat courant avant impôts	237 164	53 293	183 872	345.02
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION		1 601	1 601	100.00
77210000 Produits s/exercices antérieur		1 601	1 601	100.00
Total des Produits exceptionnels		1 601	1 601	100.00
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION	840	266	574	215.79
67180000 Autres charges excep gestion	840	266	574	215.79
Total des Charges exceptionnelles	840	266	574	215.79
Résultat exceptionnel	840	1 335	2 175	162.92
IMPOTS SUR LES BENEFICES	66 171	15 296	50 875	332.60
69500000 Impôt sur les sociétés	66 171	15 296	50 875	332.60
Total des produits	1 326 744	1 563 933	237 189	15.17
Total des charges	1 156 591	1 524 602	368 010	24.14

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Bénéfice ou perte (Produits - Charges)	170 153	39 332	130 822	332.61

SAS Q-PARK MARSEILLE HDV
1 RUE JACQUES HENRI LARTIGUE
92130 ISSY LES MOULINEAUX

DOSSIER FISCAL

COEPTO
11 Rue Jean Rodier
31400 TOULOUSE
05.61.17.42.06

Reçu au Contrôle de légalité le 14 décembre 2021

Désignation de l'entreprise : SAS Q-PARK MARSEILLE HDV

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 1 RUE JACQUES HENRI LARTIGUE

92130 ISSY LES MOULINEAUX

Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 39519166100077

Néant ☐ *

				Exercice N clos le, 31122020		N-1 31122019				
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		Net 4		
Capital souscrit non appelé (I)		AA								
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC						
	Frais de développement *	CX		CQ						
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG						
	Fonds commercial (1)	AH		AI						
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK						
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM						
	Terrains	AN		AO						
	Constructions	AP		AQ						
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	19 555	AS	19 555					
	Autres immobilisations corporelles	AT	1 000 075	AU	997 882	2 193		15 626		
Immobilisations en cours	AV	17 904	AW		17 904		4 011			
Avances et acomptes	AX		AY							
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT						
	Autres participations	CU		CV						
	Créances rattachées à des participations	BB		BC						
	Autres titres immobilisés	BD		BE						
	Prêts	BF		BG						
	Autres immobilisations financières*	BH		BI						
	TOTAL (II)	BJ	1 037 534	BK	1 017 437	20 097		19 637		
	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM					
		En cours de production de biens	BN		BO					
		En cours de production de services	BP		BQ					
Produits intermédiaires et finis		BR		BS						
Marchandises		BT		BU						
Avances et acomptes versés sur commandes		BV		BW						
CREANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	287 061	BY	9 724	277 337		444 905		
	Autres créances (3)	BZ	2 101 317	CA		2 101 317		1 343 641		
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC						
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE						
	Disponibilités	CF	14 933	CG		14 933		23 372		
	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI						
Comptes de régularisation	TOTAL (III)	CJ	2 403 311	CK	9 724	2 393 587		1 811 918		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW								
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM								
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN								
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	3 440 845	1A	1 027 161	2 413 684		1 831 555		
	Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	(3) Part à plus d'un an :		CR	1 200 000	
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :		Stocks :		Créances :				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans le formulaire n° 2022

En Euros.

Désignation de l'entreprise : SAS Q-PARK MARSEILLE HDV

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :9.0.0...0.0.0.....)	DA	900 000	900 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	41 914	39 948
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	37 365	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	170 153	39 332
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	1 149 432	979 279
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	170	375
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	33 260	5 329
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 035 143	657 529
	Dettes fiscales et sociales	DY	113 579	88 817
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		13 994
	Autres dettes	EA	1 817	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	80 283	86 231
	TOTAL (IV)	EC	1 264 252	852 276
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	2 413 684	1 831 555
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 264 252	852 276
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	170	375

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS Q-PARK MARSEILLE HDV

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue biens* services*	FD		FE		FF			
		FG	1 285 283	FH		FI	1 285 283	1 519 450	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 285 283	FK		FL	1 285 283	1 519 450	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	3 053	453	
	Autres produits (1) (11)					FQ	41	2 496	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 288 377	1 522 399
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS		
	Variation de stock (marchandises)*						FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	517 227	535 658
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	7 728	9 409
	Salaires et traitements*						FY		
	Charges sociales (10)						FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	{ - dotations aux amortissements*				GA	38 293	285 984
			{ - dotations aux provisions				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	9 724
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD		
	Autres charges (12)						GE	516 608	674 791
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	1 089 580	1 508 895
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	198 797	13 504
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	38 367	39 934
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
	Total des produits financiers (V)						GP	38 367	39 934
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	0	145
	Différences négatives de change						GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
	Total des charges financières (VI)						GU	0	145
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	38 367	39 789	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	237 164	53 293	

* En Euros.

Reçu au Contrôle de légalité le 14 décembre 2021

Désignation de l'entreprise : SAS Q-PARK MARSEILLE HDV										Néant ☐ *			
										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA		1 601	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD		1 601	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	840	266	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	840	266	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	(840)	1 335	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	66 171	15 296	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	1 326 744	1 563 933	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	1 156 591	1 524 602	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	170 153	39 332	
RENOVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières							HY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							IG			
	(3)	Dont	- Crédit bail mobilier *							HP			
			- Crédit bail immobilier							HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ	37 879	39 542	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK	1	145	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								HX			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD			
	(9)	Dont transferts de charges								A1			
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)								A5			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4	516 552	674 145	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6		obligatoires		A9						
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8		dont cotisations Madelin		A7						
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)									Exercice N			
										Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
Autres charges de gestion clean up										840			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :									Exercice N			
										Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS Q-PARK MARSEILLE HDV

Néant

*

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
								2		3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement					TOTAL I		CZ	D8	D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II		KD	KE	KF		
CORPORELLES	Terrains							KG	KH	KI		
	Constructions	Sur sol propre		[Dont Composants L9]				KJ	KK	KL		
		Sur sol d'autrui		[Dont Composants M1]				KM	KN	KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *			[Dont Composants M2]				KP	KQ	KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			[Dont Composants M3]				KS	19 555	KT	KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *							KV	KW	KX	
		Matériel de transport *							KY	KZ	LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique							LB	LC	LD	
		Emballages récupérables et divers *					975 214		LE	LF	LG	24 861
	Immobilisations corporelles en cours							LH	4 011	LI	LJ	13 893
	Avances et acomptes							LK		LL	LM	
	TOTAL III							LN	998 780	LO	LP	38 753
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence							8G		8M	8T	
	Autres participations							8U		8V	8W	
	Autres titres immobilisés							1P		1R	1S	
	Prêts et autres immobilisations financières							1T		1U	1V	
	TOTAL IV							LQ		LR	LS	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)							0G	998 780	0H	0J	38 753	
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence				
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3				
				1		2		4				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		IN		C0	D0	D7			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II		IO		LV	LW	1X			
CORPORELLES	Terrains				IP		LX	LY	LZ			
	Constructions	Sur sol propre				IQ		MA	MB	MC		
		Sur sol d'autrui				IR		MD	ME	MF		
		Inst. gales, agencts et am. des constructions				IS		MG	MH	MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ	MK	19 555	ML	19 555	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers				IU		MM	MN	MO		
		Matériel de transport				IV		MP	MQ	MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW		MS	MT	MU		
		Emballages récupérables et divers *				IX		MV	MW	1 000 075	MX	1 000 075
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ	NA	17 904	NB	17 904	
	Avances et acomptes				NC		ND	NE	NF			
	TOTAL III				IY		NG	NH	1 037 534	NI	1 037 534	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		0U	M7	0W			
	Autres participations				I0		0X	0Y	0Z			
	Autres titres immobilisés				I1		2B	2C	2D			
	Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E	2F	2G			
	TOTAL IV				I3		NJ	NK	2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		0K	0L	1 037 534	0M	1 037 534		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

En Euros.

Reçu au Contrôle de légalité le 14 décembre 2021

Exercice N, clos le : 3 1 1 2 2 0 2 0

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS Q-PARK MARSEILLE HDV

Néant ☒ *

CADRE A		Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
		Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
				Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
		1	2	3	4	5	6
1	Concessions, brevets et droits similaires						
2	Fonds commercial						
3	Terrains						
4	Constructions						
5	Installations techniques mat. et out. industriels						
6	Autres immobilisations corporelles						
7	Immobilisations en cours						
8	Participations						
9	Autres titres immobilisés						
10	TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées, cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

-	
=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS Q-PARK MARSEILLE HDV

Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE		PF		PG		PH	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	PZ	19 555	QA		QB		QC	19 555
Autres	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN		QO	
	Emballages récupérables et divers	QP	959 588	QR	38 293	QS		QT	997 882
	TOTAL III	QU	979 143	QV	38 293	QW		QX	1 017 437
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ØN	979 143	ØP	38 293	ØQ		ØR	1 017 437

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissement TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst.gales,agenc et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
Emballages récup.et divers		W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NO + NR)		NW				Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY				Total général non ventilé (NW - NY)		NZ	

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

En Euros.

Reçu au Contrôle de légalité le 14 décembre 2021

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : <u>SAS Q-PARK MARSEILLE HDV</u>								Néant ☐ *		
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y		
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D	
		- corporelles	6E		6F		6G		6H	
		- titres mis en équivalence	O2		O3		O4		O5	
		- titres de participation	9U		9V		9W		9X	
		- autres immobilisa- tions financières(1)*	O6		O7		O8		O9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S		
	Sur comptes clients	6T	3 053	6U	9 724	6V	3 053	6W	9 724	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A		
	TOTAL III	7B	3 053	TY	9 724	TZ	3 053	UA	9 724	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	3 053	UB	9 724	UC	3 053	UD	9 724
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	9 724	UF	3 053					
	- financières	UG		UH						
	- exceptionnelles	UJ		UK						
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.								10		
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.										
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.										

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS Q-PARK MARSEILLE HDV										Néant ☐ *			
CADRE A			ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations					UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)					UP		UR		US			
	Autres immobilisations financières					UT		UV		UW			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux					VA							
	Autres créances clients					UX	287 061	287 061					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie *					UO							
	Provision pour dépréciation antérieurement constituée *					ZI							
	Personnel et comptes rattachés					UY							
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux					UZ							
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices				VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée				VB	192 035	192 035					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés				VN	3 774	3 774					
		Divers				VP	39 558	39 558					
	Groupe et associés (2)					VC	1 865 950	665 950		1 200 000			
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)					VR							
	Charges constatées d'avance					VS							
TOTAUX					VT	2 388 378	VU	1 188 378	VV	1 200 000			
RENVOS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice				VD							
		des - Remboursements obtenus en cours d'exercice				VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				VF							
CADRE B			ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)					7Y								
Autres emprunts obligataires (1)					7Z								
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine				VG	170	170						
	à plus de 1 an à l'origine				VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)					8A	2 845	2 845						
Fournisseurs et comptes rattachés					8B	1 035 143	1 035 143						
Personnel et comptes rattachés					8C								
Sécurité sociale et autres organismes sociaux					8D								
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices				8E	66 171	66 171						
	Taxe sur la valeur ajoutée				VW	47 408	47 408						
	Obligations cautionnées				VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés				VQ								
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					8J								
Groupe et associés (2)					VI	30 415	30 415						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)					8K	1 817	1 817						
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *					ZZ								
Produits constatés d'avance					8L	80 283	80 283						
TOTAUX					VY	1 264 252	VZ	1 264 252					
RENVOS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice				VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice				VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032					

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS Q-PARK MARSEILLE HDV

Néant ☐ *

I RÉINTEGRATIONS

BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Charges non admises en déduction du résultat fiscal

Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés

Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)

WD

Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles

WE

Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)

WF

Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)

WG

Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option

RA

Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)

RB

Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)

WI

Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)

XX

Amendes et pénalités

WJ

Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)

XZ

Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*

Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)

Quote-part

Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.

WL

Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI

L7

Régimes d'imposition particuliers et impositions différées

Moins-values nettes à long terme

- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12.8 % pour les entreprises à l'IR)

- imposées au taux de 0 %

Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *

- Plus-values nettes à court terme

- Plus-values soumises au régime des fusions

Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)

Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé

DONT *

Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)

SU

Zones d'entreprises * (activité exonérée)

SW

Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (Art.209C)

SX

Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro

M8

Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage

Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage

TOTAL I

II DÉDUCTIONS

PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E *

Prov. et charges à payer non déduc., antér. taxées et réinté. ds les résultats comptables de l'exerc. (cf. tableau 2058-B, cadre III)

Régimes d'imposition particuliers et impositions différées

Plus-values nettes à long terme

- imposées au taux de 15 % (12.8 % pour les entreprises soumises à l'IR)

- imposées aux taux de 0 % (8% pour les exercices ouverts avant le 01 01 2007)

- imposées aux taux de 19 %

- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures

- imputées sur les déficits antérieurs

Autres plus-values imposées au taux de 19 %

Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*

Régime des sociétés mères et des filiales *

Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations

2A

Produit net des actions et parts d'intérêts :

Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)

Mesures d'incitation

Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.

Majoration d'amortissement *

Abattement sur le bénéfice et exonérations

Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)

K9

Entreprises nouvelles 44 sexies

L2

Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)

L5

Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)

L6

Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)

K3

Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)

PA

Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies et octies A)

OV

Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)

1F

Z. franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)

XC

Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)

PP

Zone de développement prioritaire (art. 44 Septdecies)

PB

Z. de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)

PC

Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)

Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)

Dont déduction exceptionnelle (art.39 decies)

X9

Créance dérogée par le report en arrière du déficit

ZI

Déduction des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage

TOTAL II

III RÉSULTAT FISCAL

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables

bénéfice (I moins II)

XI

236 324

déficit (II moins I)

ZL

Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*

ZL

Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*

ZL

RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)

XN

236 324

XO

Cegid Group

En Euros.

Reçu au Contrôle de légalité le 14 décembre 2021

Désignation de l'entreprise : <u>SAS Q-PARK MARSEILLE HDV</u>				Néant ☒ *	
I SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)				K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)				K6	
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)				YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK	
II INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PA ER CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI dotations de l'exercice				ZT	
III PROVISIONS ET CHARGES A PA ER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler, sur feuillet séparé)			Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *			ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *					
			8X	8Y	
			8Z	9A	
			9B	9C	
Provisions pour dépréciation *					
			9D	9E	
			9F	9G	
			9H	9J	
Charges à payer					
			9K	9L	
			9M	9N	
			9P	9R	
			9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)			YN	YO	
à reporter au tableau 2058-A :			↓ ligne WI		↓ ligne WU

CONSEQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise : <u>SAS Q-PARK MARSEILLE HDV</u>															Néant ☐ *																						
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB	1 966																													
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	39 332		- Autres réserves	ZD																															
	Prélèvements sur les réserves	OE			Dividendes	ZE																															
					Autres répartitions	ZF																															
	TOTAL I	OF	39 332		Report à nouveau	ZG	37 365																														
					(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)					TOTAL II					ZH	39 332																					
RENSEIGNEMENTS DIVERS																																					
															Exercice N :		Exercice N-1 :																				
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail										J7		YQ																								
	- Engagements de crédit-bail immobilier												YR																								
	- Effets portés à l'escompte et non échus												YS																								
DETAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance												YT	402 166 420 781																							
	- Locations, charges locatives et de copropriété dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois										J8		XQ	94 548 90 912																							
	- Personnel extérieur à l'entreprise												YU																								
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)												SS	92																							
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages												YV																								
	- Autres comptes dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles										ES		ST	20 513 23 872																							
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052												ZJ	517 227 535 658																							
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE												YW	7 728 9 409																							
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés										ZS		9Z																								
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052												YX	7 728 9 409																							
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)												YY	233 160 310 165																							
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations												YZ	143 596 208 849																							
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2019)*												OB																								
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *												OS																								
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *										ZK	3.25	%	3.25	%																						
	- Numéro de centre de gestion agréé *										XP							- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.)	Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	0																
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice												RG																								
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI												RH																								
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.										JA	236 324	Plus-values à 15 %	JK					Plus-values à 0 %	JL																	
													Plus-values à 19 %	JM					Imputations	JC																	
	Groupe : résultat d'ensemble.										JD		Plus-values à 15 %	JN					Plus-values à 0 %	JO																	
													Plus-values à 19 %	JP					Imputations	JF																	
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale										JH	2	N° SIRET de la société mère du groupe										JJ	4	4	3	2	7	5	9	0	4	0	0	0	4	5

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : SAS Q-PARK MARSEILLE HDV

Néant ☒ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
⑦		⑧	⑨	⑩			⑪
				19 %	15 % ou 12.8 %	0 %	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑨)						
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑩)			(A)	(B)	(ventilation par taux)	(C)	
CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % ⑪)							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Néant ☒

A ELÉMENTS ASSUETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME

trique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS Q-PARK MARSEILLE HDV

Néant ☒ *

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12.8 % ② .

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ① *Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① *

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 12.8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12.8 %	Solde des moins-values à 12.8 %
①	②	③	④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
	À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI)	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI)	À 15 % ou à 16,5 % (1)		
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SAS Q-PARK MARSEILLE HDV	Néant ☒ *
--	---

I	SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
			Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
			taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)		1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2					
TOTAL (lignes 1 et 2)		3					
Prélèvements opérés	{ - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
		5					
TOTAL (lignes 4 et 5)		6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e e e alinéas de l'art 3 -1-5e du CGI)				
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

16

Formulaire obligatoire (art. 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS Q-PARK MARSEILLE HDV				Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01/01/2020		et clos le : 31/12/2020		Durée en nombre de mois	
				1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS					
Effectif moyen du personnel * :				YP	0
dont apprentis				YF	
dont handicapés				YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale				RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE					
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				OA	1 285 283
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				OT	
TOTAL 1				OX	1 285 283
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OH	41
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				OE	
Subventions d'exploitation reçues				OF	
Variation positive des stocks				OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				XT	
TOTAL 2				OM	41
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)					
Achats				ON	
Variation négative des stocks				OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				OR	517 227
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OW	516 608
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OY	
TOTAL 3				OJ	1 033 834
IV- Valeur ajoutée produite					
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)				OG	251 490
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).				SA	251 490
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE					
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD					
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		EV			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX	1 285 283	Effectifs au sens de la CVAE *	EY 0
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)			HX	136 795 575	
Période de référence		GY	01/01/2020	GZ	31/12/2020
Date de cessation			HR		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 0

N° SIRET 3 9 5 1 9 1 6 6 1 0 0 0 7 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS Q-PARK MARSEILLE HDV

ADRESSE (voie) 1 RUE JACQUES HENRI LARTIGUE

CODE POSTAL 92130 VILLE ISSY LES MOULINEAUX

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	60 000
---	----	---	--	----	--------

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	
---	----	--	--	----	--

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination Q-PARK FRANCE

N° SIREN (si société établie en France) 378888234 % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 60 000

Adresse : N° 1 Voie RUE JACQUES HENRI LARTIGUE

Code postal 92130 Commune ISSY LES MOULINEAUX Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

N° de dépôt

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 0

N° SIRET 3 9 5 1 9 1 6 6 1 0 0 0 7 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS Q-PARK MARSEILLE HDV

ADRESSE (voie) 1 RUE JACQUES HENRI LARTIGUE

CODE POSTAL 92130 VILLE ISSY LES MOULINEAUX

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012020	et clos le	31122020	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	x
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société:			Adresse du siège social:		
SAS Q-PARK MARSEILLE HDV			1 RUE JACQUES HENRI LARTIGUE		
SIRET	3	9	5	1	9
	1	6	6	1	0
	0	0	0	7	7
Adresse du principal établissement:			Ancienne adresse en cas de changement:		

REGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante			0 1 0 1 2 0 0 5		
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:					
DGE 6-8 Rue Courtois					
93505 PANTIN Cedex					
SIRET			4	4	3
			2	7	5
			9	0	4
			0	0	0
			4	5	

B ACTIVITE	
Activités exercées	Services auxiliaires des transports
Si vous avez changé d'activité, cochez la case	

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)					
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%	0	Bénéfice imposable à 28%	236 324
		Déficit			
Bénéfice imposable à 15%		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %			
2 Plus-values		PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%	
		Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%	
				PV exonérées (art. 238 quindecies)	

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprises nouvelles, art 44 sexies	☐	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	☐	Pôle de compétitivité, art. 44 undecies	☐
Entreprises nouvelles, art 44 septies	☐	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	☐	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	☐
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies	☐	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A	☐	Autres dispositifs	☐
Société d'investissement immobilier cotée	☐	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	☐		
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)			Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %		
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :		dans le secteur productif, art. 244 quater W			

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)	
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)	
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%	

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)	
1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre	
2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	
3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre	
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE	
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI x NON
Si oui, indication du logiciel utilisé	

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
COEPTO			
11 Rue Jean Rodier			
31400 TOULOUSE			
Tél: 05.61.17.42.06		Tél:	
OGA/OMGA	Viseur conventionné	(Cocher la case correspondante)	
Identité du déclarant:			
Date: 03/03/2021		Lieu ISSY LES MOULINEAUX	
Qualité et nom du signataire:		PRESIDENT	
Signature		Q PARK BV	
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné			

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE 2020 ou exercice

Désignation de l'entreprise SAS Q-PARK MARSEILLE HDV du 01/01/2020

Adresse 1 RUE JACQUES HENRI LARTIGUE 92130 ISSY LES MOULINEAUX au 31/12/2020

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES v. notice ①								
NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLETE			
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**								

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	
Total	

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ⑪) :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑨	
- de l'exercice 2020 (total col.9 + total col.10) ⑩		- de l'exercice 2020 ⑩	
- de l'exercice précédent ⑩		- de l'exercice précédent ⑩	
Nom et qualité du signataire Q PARK BV PRESIDENT		A ISSY LES MOULINEAUX le 03/03/2021 Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.



RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS DÉTERMINATION DU RÉSULTAT DE LA SOCIÉTÉ COMME SI ELLE ÉTAIT IMPOSÉE SÉPARÉMENT

(A souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : SAS Q-PARK MARSEILLE HDV

N° SIRET : 39519166100077

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée la déclaration de résultats : 8 RUE COURTOIS PANTIN

Néant ☐ *

Exercice ouvert le : 01012020

clos le : 31122020
Bénéfice comptable de l'exercice
(report de la ligne WA du 2058 A)

E1	170 153
----	---------

I - RÉINTÉGRATIONS

Réintégrations (report des lignes WD à Y3 du 2058A)	E2	66 171
Réintégrations des charges financières selon l'article 212 bis du CGI	E9	
Réintégration de 4% du produit des participations concernées par le taux réduit de la quote-part de frais et charges mentionnée en ligne 2A du tableau 2058A	Z7	

II - DÉDUCTIONS

TOTAL I	E3	236 324
---------	----	---------

Perte comptable de l'exercice
(report de la ligne WS du 2058 A)

E4	
----	--

Déductions (report des lignes WT, WU, WZ et XA à Y2 du tableau 2058A)

E5	
----	--

Plus-values
nettes
à long terme

• imposées au taux de 19 %

EY	
----	--

• imposées au taux de 15 %

E6	
----	--

• imposées au taux de 0 %

EZ	
----	--

• imputées sur les moins-values nettes à long terme

E7	
----	--

• imputées sur les déficits antérieurs

E8	
----	--

• autres plus-values imposées au taux de 19 %
(art 210 E, 210 F(1), 238 bis JA, 208 C et 219-IV du CGI)

I9	
----	--

III - RÉSULTAT FISCAL

TOTAL II

F1	
----	--

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	Bénéfice (I-II)	F2	236 324	
	Déficit (II-I)	F3		
Déficit de l'exercice reporté en arrière *		F4		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (à détailler au cadre I du tableau n° 2058 B bis)*				
Résultat fiscal	Bénéfice	F6 F8	236 324	
	Déficit	F9		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice

1) Le taux réduit d'impôt sur les sociétés s'applique aux cessions à titre onéreux réalisées à compter du 1er janvier 2012.

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

**ÉTAT DE SUIVI DES DÉFICITS
ET AFFECTATION DES MOINS-VALUES À LONG TERME
COMME SI LA SOCIÉTÉ ÉTAIT IMPOSÉE SÉPARÉMENT**

(A souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : SAS Q-PARK MARSEILLE HDV

Néant ☒ *Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée
la déclaration de résultats : 8 RUE COURTOIS

PANTIN

Exercice ouvert le : 01012020
clos le : 31122020

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 19%	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15%	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 0%	
Gains nets d'ensemble retirés de la cession d'éléments d'actif exclus du régime des plus ou moins-values à long terme (art.219 I a sexies-0 du CGI)	

I - SUIVI DES DÉFICITS*

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	M5	
Déficits imputés	J9	
Déficits reportables	M6	
Déficits nés au titre de l'exercice	H8	
Total des déficits restant à reporter	H9	

(1) Report de la ligne H9 du tableau 2058 B bis déposé au titre de l'exercice précédent.

II - ÉLÉMENTS ASSU ETIS AU RÉGIME FISCAL DES MOINS-VALUES LONG TERME

Origine		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme à 19 % ou à 15%	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col : 2 + 3 + 4 - 5 - 6
		À 19 % ou à 15 %	À 16,5 %	À 19% ou à 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (articles 219 I-a sexies-0 et 219 I-a sexies-0 bis du CGI (1))			
1		2	3	4	5	6	7
Moins-values nettes N				(2)			
				(3)			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des 10 exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			(2)			
				(3)			
	N-2			(2)			
				(3)			
	N-3			(2)			
				(3)			
	N-4			(2)			
				(3)			
	N-5			(2)			
				(3)			
	N-6			(2)			
				(3)			
	N-7			(2)			
				(3)			
	N-8			(2)			
				(3)			
	N-9			(2)			
				(3)			
	N-10			(2)			
				(3)			

(1) L'article 219 I-a sexies-0 du CGI, admet sous conditions, l'imputation des moins-values antérieures sur cessions de certains titres exclus du régime du long terme pour la détermination des résultats des exercices clos à compter du 31 décembre 2006, dans certaines limites.

(2) Moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI non cotés (art. 219 I-a sexies-0 bis du CGI).

(3) Moins-values à long terme relevant de l'article 219 I-a sexies-0 du CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice groupe n° 2058-not et la notice 2032.



RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT
ET AUX PLUS ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME
POUR LA DÉTERMINATION DU RÉSULTAT D'ENSEMBLE

(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble et pour chaque société membre concernée par ces rectifications.

Une copie de l'état établi par la société mère pour la société concernée est jointe à la déclaration de résultat de cette dernière société)

Dénomination de la société intégrée SAS Q-PARK MARSEILLE HDV
ou du groupe :Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée
la déclaration de résultats : 8 RUE COURTOIS
PANTINCocher la case si la déclaration
souscrite concerne la société mère

(Résultat d'ensemble)

Néant ☐ *SIRET Société intégrée 39519166100077
Exercice ouvert le : 01012020 C e 31122020

A - RÉSULTAT	Bénéfice et réintégrations		Déficit et déductions	
Résultat à prendre en compte pour la détermination du résultat d'ensemble	CA	236 324	CB	
Jetons de présence réintégrés pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 B alinéa 4 du CGI)	CD			
Produits de participation n'ouvrant pas droit au régime mère-fille non retenus, à hauteur de 99 % de leur montant, pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 B alinéa 3 du CGI)			CE	
Dotations complémentaires aux provisions pour dépréciation de créances ou pour risques non pris en compte pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art.223 B alinéa 3 du CGI)	CF		CG	
Abandons de créance et subventions directes et indirectes non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art. 223 B alinéa 5 du CGI applicable aux ex ouverts avant le 01/01/19)	CH		CJ	
Dotations aux amortissements exceptionnels (art. 39 quinqui A 2 du CGI) pour des opérations intra-groupe	CK			
Déduction des investissements réalisés dans les DOM (art. 217 undecies) pour des opérations intra-groupe	CL			
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 F alinéa 1 du CGI)	CM		CN	
Quote-part de frais et charges relative aux plus et moins-values de cession de titres de participation non prise en compte pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 F alinéa 2 du CGI)			CO	
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des éléments d'actif ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes	DU		DV	
Suppléments d'amortissements pratiqués par la société cessionnaire d'un bien amortissable à la suite d'une cession dont le résultat ou la plus ou moins-value n'a pas été retenu pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 F alinéa 1 du CGI)	CP			
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 3 du CGI)	CR		CS	
Quote-part de déficits relatifs aux suppléments d'amortissements provenant de la réévaluation d'immobilisations entre le 31-12-86 et la date d'entrée dans le groupe	CT			
Régularisation relative à la cession d'immobilisations réévaluées	CU			
Autres régularisations (à détailler)	CV		CW	
TOTAL	CX	236 324	CY	
BÉNÉFICE (CX - CY) ou DÉFICIT (CY - CX)	CZ	236 324	DA	

B- PLUS ET MOINS-VALUES NETTES A LONG TERME	Cessions d'immobilisations									
	Plus-values et réintégrations					Moins values et déductions				
	Taux de 19 % (5)	Taux de 15 %	Taux de 0 % (4)	Taux de 19 % (5)	Taux de 15 %	Taux de 0 % (4)	Taux de 19 % (5)	Taux de 15 %	Taux de 0 % (4)	
Plus et moins-values nettes à long terme retenues pour la détermination des plus et moins-values nettes d'ensemble	BT	B9	C1	A1	C2	C3				
Dotations complémentaires aux provisions constituées par une société et reprises correspondantes	BU	C4	C5	A2	C6	C7				
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux des plus values à long terme, afférents à des cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble (art. 223 F alinéa 1 du CGI)	BV	C8	C9	A3	DI	DO				
Résultat, plus et moins-values nettes, soumises au taux des plus-values à long terme afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble (art. 223 F alinéa 3 du CGI) (1)	BW	DQ	DY	A4	DZ	B8				
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des titres éligibles au régime des plus ou moins-values à long terme ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes	BX	D1	D2	A5	D3	D4				
Régularisations relatives à la cession d'immobilisations réévaluées	BY	D5	D6	A6	D7	D8				
Autres régularisations (à détailler)	BZ	D9	EA	A7	EB	EC				
SOUS TOTAL	BS	ED	EE	A8	EF	EG				
TOTAL u - aue S - A u i - aue A - S aux de 19	BR			A9						
TOTAL u - aue ED - E u i - aue E -ED aux de 1		B7			B6					
TOTAL u - aue 3 EE - EG u i - aue EG-EE aux de 0			B5			B4				

C- AUTRES PLUS-VALUES A 1		
Plus-values à 19 % (art. 210 E, 210 F(6), 238 bis JA, 208 C et 219-IV du CGI)	B3	

1 A ri rer u d duire e ca de ce i e i eau ri i e ai a de ar ice 223 du CGI
2 Yc ri a ri e e irr u i re e di r e c ra e i a ec e di ii de ar ice 39 du CGI
3 A exce i ur e exercice u er c er du 1 er a ier 200 de a u e- ar rea i e aux di ide de er au c ur du re ier exercice d a are a ce au r u e
de a ci di ri u rice
Le aux de 0 a i ue aux exercice u er c er du 1 er a ier 200
Le aux de 19 c cer e e ci r d ra ce i i re SPI c e ur e exercice u er c er du 31 d ce re 200
Le aux r di i ue ur e ci a i ue aux ce i i re reux r ai e c er du 1 er a ier 2012
De ex ica i c cer a ce e ru ri ue d e da a ice

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

**ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT ET AUX PLUS
ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME POUR LA DÉTERMINATION
DU RÉSULTAT D'ENSEMBLE LORS DE LA SORTIE,
DE LA FUSION OU DE LA SCISSION DE LA SOCIÉTÉ MEMBRE**

(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble et pour chaque société membre concernée par ces rectifications.

Une copie de l'état établi par la société mère pour la société concernée sera jointe à la déclaration de résultat de cette dernière société)

Dénomination de la société intégrée ou du groupe :

SAS Q-PARK MARSEILLE HDV

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée la déclaration de résultat :

8 RUE COURTOIS

Cocher la case si la déclaration
souscrite concerne la société mère
(résultat d'ensemble) ☐

PANTIN

SIRET Société intégrée 39519166100077

Exercice ouvert le : 01012020 clos le : 31122020

Néant ☒ *

A - RÉSULTAT				Bénéfice et réintégrations				Déficit et déductions			
Plus et moins-values nettes à court terme à réintégrer lorsque la société sort du groupe				FA				FB			
Réintégration des abandons de créances, subventions directes et indirectes.				FD				FE			
Provisions constituées sur des éléments d'actif ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI, à déduire lorsque la société sort du groupe								FZ			
Autres régularisations (à détailler)				FG				FH			
TOTAL				FK				FL			
BENEFICE (2) FK - FL				DEFICIT FL - FK		FM				FN	

B- PLUS ET MOINS-VALUES NETTES A LONG TERME	Cessions d'immobilisations											
	Plus-values et réintégrations						Moins-values et déductions					
	Taux de 19 % (3)		Taux de 15 %		Taux de 0 % (1)		Taux de 19 % (3)		Taux de 15 %		Taux de 0 % (1)	
Plus et moins-values nettes à long terme à réintégrer lorsque la société sort du groupe.	GB		F2		F3		GF		F4		F5	
Provisions constituées sur des titres éligibles au régime des plus ou moins-values à long terme ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI, à déduire lorsque la société sort du groupe (2)					F6		GG		F7		F8	
Autres régularisations (à détailler)	GC		F9		G1		GH		G2		G3	
Sous Total	GD		G4		G5		GI		G6		G7	
Total Plus-values (GD-GI) ou moins-values (GI-GD) Taux de 19 %	GE						GJ					
Total Plus-values (2) (G4-G6) ou moins-values (G6-G4) Taux de 15 %			E8						E6			
Total Plus-values (2) (G5-G7) ou moins-values (G7-G5) Taux de 0 %					E7						E5	

(1) Le taux de 0 % s'applique aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2007.

(2) Conformément à l'article 223 L-6 c et 223 L-6 e du CGI, la société absorbante ou bénéficiaire des apports peut réduire ou annuler les réintégrations de sortie en imputant sur ces sommes tout ou partie du déficit d'ensemble ou de la moins-value nette à long terme d'ensemble encore reportables à la date d'effet de la fusion ou de la scission.

(3) Le taux de 19 % concerne les sociétés à prépondérance immobilière cotées pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

**FICHE DE CALCUL DU PLAFONNEMENT DES RÉSULTATS
ET DES PLUS-VALUES NETTES À LONG TERME
POUR L'IMPUTATION DES DÉFICITS ET MOINS-VALUES
ANTÉRIEURS À L'ENTRÉE DANS LE GROUPE**

(A souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : SAS Q-PARK MARSEILLE HDV

N°SIRET : 3 9 5 1 9 1 6 6 1 0 0 0 7 7

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée
la déclaration de résultats : 8 RUE COURTOIS
PANTIN

Exercice ouvert le : 01012020 clos le : 31122020

Néant ☐ *

Plafonnement des plus-values nettes à long terme et d'imputation (Art 223 I 4 du CGI)	1	15	
Plus ou moins-values nettes à long terme déterminées par l'entreprise	1		
Plus-values à long terme résultant de certaines cessions et non retenues pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble y compris les plus-values de transfert de titres de compte à compte dont le report d'imposition cesse du fait de la cession	2		
Plus-values à long terme provenant de cessions hors du groupe d'immobilisations non amortissables ayant fait l'objet d'un apport qui a bénéficié des dispositions de l'article 210 A du CGI à hauteur de la plus-value d'apport	3		
Moins-values à long terme résultant de cessions relevant de l'article 223 F du CGI	4		
Plus-values nettes à long terme utilisées pour l'imputation des déficits et des moins-values nettes à long terme antérieurs : 1 - (2+3) + 4	5		

Plafonnement du bénéfice d'imputation (Art 223 I 4 du CGI)		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables (Bénéfice : 2058 A ligne XI) (ou Déficit : 2058 A ligne XJ)	6	236 324
Abandons de créances et subventions directes et indirectes	7	
Plus-values à court terme et résultats provenant de certaines cessions et non retenues pour la détermination du résultat d'ensemble y compris les résultats de transfert de titres de compte à compte dont le report d'imposition cesse du fait de la cession	8	
Plus-values à court terme provenant de cessions hors du groupe d'immobilisations non amortissables ayant fait l'objet d'un apport qui a bénéficié des dispositions de l'article 210 A du CGI à hauteur de la plus-value d'apport	9	
Plus-values sur immobilisations amortissables dégagées lors d'un apport qui a bénéficié du régime de l'article 210 A du CGI et qui sont réintégrées par la société bénéficiaire de cet apport	10	
Réévaluations libres	11	
Pertes provenant de cessions relevant de l'article 223 F du CGI	12	
Bénéfice utilisé pour l'imputation des déficits antérieurs : 6 - (7+8+9+10+11) + 12	13	236 324

(1) pour les cessions de titres de sociétés à prépondérance immobilière cotées, pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT D'ENSEMBLE ET AUX PLUS-VALUES OU MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME D'ENSEMBLE AU TITRE DES OPÉRATIONS LIÉES À DES SOCIÉTÉS INTERMÉDIAIRES ET/OU À L'ENTITÉ MÈRE NON RÉSIDENTE ET/OU LES SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES

(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble pour chaque société dont les résultats transmis au groupe sont concernés par ces rectifications. Une copie sera jointe à la déclaration de résultat de la filiale.)



Dénomination de la société mère :									Q PARK FRANCE HOLDING										
SIREN de la société mère :									4	4	3	2	7	5	9	0	4		
Dénomination de la société intégrée concernée par les rectifications :									SAS Q-PARK MARSEILLE HDV										
SIREN de la société intégrée :									3	9	5	1	9	1	6	6	1		
Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée la déclaration de résultats :									8 RUE COURTOIS PANTIN										
Exercice ouvert le :		0	1	0	1	2	0	2	0	Clos le :		3	1	1	2	2	0	2	0
A - RÉSULTAT D'ENSEMBLE									Montants rapportés au résultat d'ensemble					Montants déduits du résultat d'ensemble					
Produits de participation n'ouvrant pas droit au régime «mère-filles» perçus par une société du groupe d'une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère pour lesquels la société mère apporte la preuve qu'ils proviennent de produits de participation versés par une société membre du groupe (art. 223 B, alinéa 2)														MB					
Provisions constituées ou reprises à raison d'une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (créances, risques, titres exclus du régime du long terme) (art. 223 B, alinéa 3)									MC					MD					
Charges financières liées à l'acquisition des titres d'une société membre du groupe ou des titres d'une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (art. 223 B, alinéa 6)									MI										
Montant des intérêts versés par une société du groupe à une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère et reversés à une société du groupe (art. 223 B, alinéa 17)									MJ					MK					
Plus-values ou moins-values de cessions de titres d'une société du groupe à une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (court terme) (art. 223 F)									ML					MO					
TOTAL									MP					MQ					

B- PLUS-VALUES ET MOINS-VALUES NETTE À LONG TERME D'ENSEMBLE	Montants rapportés à la plus-value ou moins-value nette d'ensemble				Montants déduits de la plus-value ou moins-value nette d'ensemble			
	Plus et moins-values à long terme à 19 %		Plus et moins-values à long terme à 0 %		Plus et moins-values à long terme à 19 %		Plus et moins-values à long terme à 0 %	
Provisions constituées à raison de la dépréciation des titres d'une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère et reprises (art. 223D, alinéa 4)	NA		ND		NG		NJ	
Plus-values ou moins-values de cessions de titres d'une société du groupe à une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (art. 223F)	NB		NE		NH		NK	
TOTAL	NC		NF		NI		NL	

1 La ci re de ra u r er ce a eaux 20 -PAP

2 Par u e ci e re du r u e de ui u du exercice a i a de exercice u er c er du 1er a ier 2011

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

DECLARATION DE LA VALEUR AJOUTEE ET DES EFFECTIFS SALARIES
(ELEMENTS DE REPARTITION DE LA COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTEE DES ENTREPRISES)
Au titre de 2020

D i a i de e r e r i e	SAS Q-PARK MARSEILLE HDV													
N SIRET de a i e e r i c i a	3	9	5	1	9	1	6	6	1	0	0	0	7	7
Adre e	N	1												
	V ie	RUE JACQUES HENRI LARTIGUE												
	C de a	9	2	1	3	0								
	C u e	ISSY LES MOULINEAUX												
C de Ac i i	5	2	2	1	Z									
Ac i i	Services auxiliaires des transports													

A	Date	Signature
ISSY LES MOULINEAUX	18/03/2021	Q PARK BV

I. GÉNÉRALITÉS

P r i de de r e r e ce (J/M/M/A/A/A/A)	0	1	/	0	1	/	2	0	2	0	au	3	1	/	1	2	/	2	0	2	0
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	----	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Da e de ce a i	W	W	/			/				
----------------	---	---	---	--	--	---	--	--	--	--

II. MONTANT DE LA VALEUR AJOUTÉE

Valeur ajoutée	A2	251 490
Chiffre d'affaires de référence	A3	1 285 283
Chiffre d'affaires de référence du groupe	B6	136 795 575

La charte du contribuable : des relations entre l'administration fiscale et le contribuable basées sur les principes de simplicité, de respect et d'équité.

Disponible sur www.impots.gouv.fr et auprès de votre service des impôts

Les dispositions des articles 39 et 40 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n°2004-801 du 6 août 2004, garantissent les droits des personnes physiques à l'égard des traitements des données à caractère personnel.

(À souscrire par les sociétés indépendantes non membres d'un groupe fiscal et par les sociétés membres d'un groupe fiscal pour la détermination de leur résultat comme si elles étaient imposées séparément)

I - Montant de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice

A- Règles de droit commun

Charges financières nettes de l'exercice	a	37 919-
EBITDA fiscal de l'exercice	b	243 370
Fraction de charges financières nettes du groupe non admises en déduction au titre de l'exercice (montant le plus faible entre a - 30 %*b et a - 3 000 000 €)	c	

B- Clause de sauvegarde en faveur des entreprises membres d'un groupe consolidé

Ratio fonds propres/actifs de l'entreprise	d	
Ratio fonds propres/actifs du groupe consolidé	e	
Si (d) est supérieur ou égal à (e) : Complément de déduction des charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice = 75 % x (c)	f	

C- Règles applicables aux situations de sous-capitalisation

Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du premier plafond de sous-capitalisation, afférent aux dettes contractées auprès d'entreprises non liées ou auprès d'entreprises liées non membres du groupe fiscal, pour la part n'excédant pas une fois et demie les fonds propres	g	
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du second plafond de sous-capitalisation, afférent à la part des dettes contractées auprès d'entreprises liées non membres du groupe fiscal, excédant 1,5 une fois et demie les fonds propres	h	

II - Suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report

A- Suivi des charges financières nettes en report

Stock de charges financières nettes restant à imputer à l'ouverture de l'exercice (y compris le solde de la fraction d'intérêt mentionné au 13ème alinéa de l'article 223 B du CGI, non imputé à la clôture du dernier exercice ouvert avant le 1er janvier 2019)	i	
Montant de charges financières nettes en report imputé au titre de l'exercice	j	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice : (c) - (f) ou (g) + 1/3 x (h)	k	
Stock de charges financières nettes restant à imputer à la clôture de l'exercice (i) - (j) + (k)	l	

B- Suivi des capacités de déduction inemployées en report

		Stock à l'ouverture de l'exercice	Capacités de déduction employées au titre de l'exercice (1)	Stock à la clôture de l'exercice
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-5	m			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-4	n			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-3	o			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-2	p			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-1	q	2 999 947		2 999 947
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N	r			3 000 000

(1) Cette colonne peut être servie si (a) est supérieur à (c) - (f)

MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

NOTE DE SYNTHÈSE RELATIVE AU RAPPORT AU BUREAU DE LA MÉTROPOLE

Présentation du rapport d'activité 2020 du délégataire de service public pour le parc de stationnement Vieux-Port Hôtel de Ville à Marseille DSP n°14/005 (Qpark)

Le parc de stationnement Vieux-Port Hôtel de Ville (523 places) sis Marseille est géré par la société Qpark dans le cadre d'un contrat de délégation de service public n°14/005. Ce contrat se présente sous la forme d'un affermage d'une durée 7 ans. Il a pris fin le 14 juin 2021.

L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire (covid19).

Le montant total des investissements réalisés en 2020 s'élève à 34,7 k€ HT.

La fréquentation « horaire » enregistrée par la société Qpark en 2020 est de 111 134 entrées payantes, soit une baisse de 32%.

Le nombre total d'abonnements pour la période s'élève 712, contre 613 en 2019.

Le chiffre d'affaires s'élève à 1 281 k€ HT.

Les charges d'exploitation s'élèvent à 1 045 k€ HT.

La redevance versée à la collectivité s'élève en 2020 à 517 k€ HT.

Le résultat net avant impôts pour cet exercice est bénéficiaire et s'établit à 236 k€ HT contre 15k€ HT l'année précédente.

La DSP ne laisse donc aucun risque en matière de rentabilité et d'exploitation du service public de stationnement délégué par la collectivité.